

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°321 **BIO**
PRESSE

Juillet-Août 2025



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Sophie Valleix

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Les 18 et 19 août 2025, à Copenhague (Danemark)

Organic Summit

<https://os25.org/>

Du 31 août au 4 septembre 2025, au Royaume-Uni

3^{ème} Congrès International de Recherche en Biodynamie :
« The whole and its parts : Researching biodynamic agriculture »

<https://www.biodynamic-research.org/>

<https://biodynamie-recherche.org/3e-congres-international-de-recherche-en-biodynamie-a-vos-agendas-2025/>

Du 16 au 18 septembre 2025, à Rennes (35)

SPACE 2025

<https://www.space.fr/fr/>

Le 19 septembre 2025, en visio

Café Métabio sur la charge de travail et la rémunération des fermes en agroécologie

<https://inrae-fr.zoom.us/j/5903333579>

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Du 7 au 10 octobre 2025, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Du 21 au 23 octobre 2025, au Lycée agricole de Châteauroux, à Châteauroux (36)

6^{èmes} Biennales des conseillers fourragers

<https://afpf-asso.fr/biennales-des-conseillers-fourragers>

Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 25 novembre 2025, Le Mans (72)

Journée Technique Porc Biologique (ITAB / IFIP)

<https://itab.bio/agenda/journee-technique-porc-biologique-2025>

Du 25 au 27 novembre 2025, à Montpellier (34)

SITEVI

<https://www.sitevi.com/fr-FR>

Le 27 novembre 2025, à Bruxelles (Belgique)

Organic Food Forum

<https://www.organicfoodconference.bio/>

Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)

Natexpo 2025

<https://natexpo.com>

Le 27 novembre 2025, à Bruxelles (Belgique)

Organic Food Forum

<https://www.organicfoodconference.bio/>

AGENDA (SUITE)

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture Durable](#)
- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Santé](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Tropicale](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Formation](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture Durable

Caractérisation des niveaux de durabilité des systèmes herbagers bovins lait du haut bocage vendéen : État actuel et perspective d'évolution, dans un environnement en mutation

DEBAILLEUL Nathan

Avec l'appui d'un apprenti en licence professionnelle "Agronomie-Agroécologie", le GRAPEA a réalisé des diagnostics de durabilité, à partir de l'outil dédié développé par le réseau CIVAM, sur neuf fermes élevant des bovins laitiers dans le haut bocage vendéen. La plupart de ces fermes atteignent un niveau d'autonomie fourragère important, reposant, pour certaines, quasiment intégralement sur l'herbe. Économiques, ces systèmes présentent un bon niveau de viabilité sociale, mais aussi des contributions positives à l'environnement (indépendance énergétique et réduction des émissions de GES). Pour y parvenir, les éleveurs enquêtés mettent en place des pratiques spécifiques, comme la monotraite ou le groupement des vêlages, pour améliorer les conditions de travail, ainsi que des pratiques agroécologiques axées sur l'autonomie pour optimiser les résultats environnementaux.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOÛT TREFLE (L') N° 115, 01/12/2024, p. 6-7 (2)

réf. 321-006

Ecologie et Ruralité Agriculture- Environnement

2024 : année de sensibilisation au changement climatique, un enjeu pour les fermes

SICAIRE Sylvie / PRAGOUT Hugo

Le changement climatique impacte déjà les productions agricoles de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce document, publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, analyse les conséquences pour les cultures légumières régionales et les adaptations envisageables. Un zoom est effectué sur le climat, actuel et projeté, de la Charente. Le nombre de jours chauds par an (moyenne supérieure à 25°C) augmente, à l'inverse du nombre de jours froids. Le nombre de jours avec gel s'amenuise bien que les gelées tardives puissent toujours exister. La pluviométrie annuelle resterait stable, avec néanmoins plus de pluies en hiver et moins en été. Même situation pour la Haute-Vienne, les températures moyennes augmentent (+ 0,35-0,40°C/10 ans), avec notamment une hausse de l'évapotranspiration moyenne des plantes. L'impact du changement climatique sur les cultures légumières est varié. La hausse des températures moyennes peut augmenter les potentiels de rendement, mais seulement si l'eau n'est pas limitante. Les coups de chaud peuvent brûler les légumes. La hausse des températures, notamment en hiver, est favorable au développement des ravageurs. En adaptation, les assolements de légumes évoluent : montée des légumes méditerranéens vers le nord, arrêt des légumes verts (choux, haricots verts, etc.) en été, sélection de variétés résistantes, etc. De nouvelles techniques culturales sont à développer : voiles d'ombrage, irrigation goutte-à-goutte, préservation des sols (couverture, travail réduit, apport de matière organique,...), etc. Plusieurs projets développent des solutions d'adaptation innovantes : projet Esprit du CTIFL (sur les abris froids) ; projet sur les abris climatiques (Serail et Sehbs d'Auray) ; projet de l'ACPEL (sur les couverts) ; etc.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/MARAICHAGE_AB_CLIMAT_FEV_2025_V5.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE

BIOLOGIQUE N° 43 - 2024 : année de sensibilisation au changement climatique, un enjeu pour les fermes, 01/02/2025, p. 1-13 (13)

réf. 321-053

La bio pour sauver l'eau

SOLANA Pascale

L'eau est menacée, au niveau de sa qualité et des quantités disponibles, et l'agriculture joue un rôle majeur sur sa dégradation. Les pesticides polluent les nappes phréatiques ; en France, les concentrations de pesticides et de métabolites sont élevées et les limites fixées sont dépassées à plusieurs reprises. Les pesticides sont plus fréquents dans les régions ayant des surfaces importantes en grandes cultures, viticulture ou arboriculture, comme le montre la carte Adonis. L'adoption, en France, de l'agriculture bio à plus grande échelle permettrait de protéger l'eau. De plus, le changement climatique accentue les problèmes liés à la quantité d'eau, que ce soit par les inondations ou par les sécheresses. L'agriculture souffre de manques d'eau, mais représente également la plus grande consommatrice de cette ressource en France. Les haies

permettent de maintenir l'humidité, mais sont parfois arrachées afin d'agrandir des parcelles agricoles. Cet article inclut une interview du directeur qualité et RSE de Biocoop, ainsi que les témoignages d'un maraîcher bio dans le Gard et d'un céréalier bio en Charente, qui sont très attentifs à la quantité d'eau qu'ils utilisent et à la fréquence d'arrosage de leurs cultures.
CULTURE BIO N° 135, 20/03/2025, p. 11-16 (6)

réf. 321-074

Biodiversité : Les chauves-souris, nos alliées pour la nuit

SALLIBARTAN Claire

Les chauves-souris, ou chiroptères, sont de véritables auxiliaires des cultures, leur régime alimentaire reposant exclusivement sur des insectes nocturnes. Sur une exploitation agricole, il est possible de favoriser leur présence en laissant ou en installant des aménagements propices, tels que des haies, des bocages, des zones humides, mais aussi des coins de bâtiments accessibles ou des nichoirs spécifiques.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 26-27 (2)

réf. 321-017

Concevoir des scénarios territoriaux pour réduire l'usage des produits phytosanitaires : Pour quoi faire ?

MOTHES Stéphanie / NAVARETE Mireille

Le projet Interlude (2020-2024) regroupait Inrae, l'Itab, le Ctifl et d'autres partenaires, et avait pour objectif de développer des stratégies territoriales de réduction de l'usage des produits phytosanitaires. 4 territoires ont fait l'objet d'un suivi : le Roussillon, la Provence, la Guadeloupe et la Martinique. Aujourd'hui, l'usage des produits phytosanitaires est toujours important, à cause de différents verrouillages sociotechniques. Le projet Interlude a notamment étudié ces verrouillages dans le cas de la filière maraîchère, qui sont variables selon les acteurs de cette filière, par exemple : recherche d'économie de main d'œuvre en production, fabrication d'équipements standardisés en amont, ou encore attente de qualité stricte en grande distribution. Pour surmonter ces verrouillages, il est nécessaire que les différents acteurs de la filière se coordonnent pour évoluer dans le même sens et dans le même temps. La rédaction d'un scénario territorial de réduction de l'usage des produits phytosanitaires permet ainsi de proposer des innovations techniques et structurelles, en concertation avec l'ensemble de la filière locale.

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/12/Livret_INTERLUDE_Partie%201_Pourquoi_VF.pdf

2024, 8 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 321-056

Deux nouveaux outils pour piloter sa décarbonation

PRUILH Costie

Développé par l'Idèle (Institut de l'élevage), Cap'2ER est l'outil de mesure d'impact carbone référence en élevage, en France. En parallèle, deux autres outils sont en cours de déploiement :

Cap1pact, qui a pour objectif d'aider les éleveurs à piloter leur plan de réduction de l'empreinte carbone, et Carbonomètre, qui est très précis dans l'évaluation de l'empreinte des rations.
REUSSIR LAIT N° 396, 01/12/2024, p. 56 (1)

réf. 321-092

Indicateurs environnementaux en production de viande bovine bio (Synthèse de diagnostics CAP2ER® des fermes Proverbial)

ARDONCEAU-CASBESTAING Yannick

Dans le cadre du projet Casdar Proverbial, neuf élevages de bovins allaitants biologiques (dont deux fermes expérimentales et une ferme de lycée agricole), de différents départements français, ont développé la production de viande bovine issue de jeunes bovins mâles. Dans ce rapport, sont présentées les performances environnementales de ces élevages, mesurées à partir de diagnostics CAP2ER® Niveau 2. Un bilan est présenté pour chacun de ces élevages, puis une analyse collective est proposée. Conduits en agriculture biologique et fortement basés sur l'herbe, avec une part importante de pâturage, ces élevages présentent des impacts positifs sur la préservation des écosystèmes, des sols, de l'eau, de la biodiversité, et ils consomment peu d'intrants. Leur production alimentaire est modeste, mais leur empreinte carbone nette est basse, voire nulle dans les zones de montagne bénéficiant de parcours. Enfin, les indicateurs de bien-être animal et de traçabilité montrent une bonne réponse aux attentes sociétales.

https://idele.fr/proverbial/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F3653e4a6-c459-4c82-91f3-605aa8fc1a86&cHash=2f1f1dba8f78a8151527e78e835df075
2023, 28 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 321-009

Itab : c'est parti pour le chiffrage des coûts cachés

BIOFIL

A l'occasion du Salon de l'Agriculture 2025, Emeric Pillet, directeur de l'Itab, a présenté l'étude 2024 sur les externalités de l'agriculture biologique, qui se base sur 800 articles scientifiques et se focalise sur le sol, la biodiversité, la santé et le climat. Le travail du sol en bio n'empêche pas les microorganismes de se développer. La biodiversité est plus riche en bio. La suppression des engrais chimiques permet d'améliorer le bilan carbone de la bio. La qualité organoleptique des produits est meilleure en bio et la santé des producteurs et des riverains est préservée. L'Itab pilotera un nouveau projet Icepa (Identification et chiffrage des externalités de la production agricole) entre 2025 et 2028.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 9 (1)

réf. 321-041

La mare aux trésors

LEDREUX Amandine / CHANEL Matthieu

A Vignoc, en Ille-et-Vilaine, la pépinière Gourmand de Nature, installée sur une ferme collective de 10 hectares soutenue par Terre de Liens depuis 2018, produit des plants potagers, des plantes aromatiques, des petits fruits et des vivaces bio, sous serres ou en plein champ. Sur

les 7000 m² dédiés à cette activité, une mare a été creusée. Aujourd'hui, celle-ci est un véritable repère de biodiversité qui, en demandant peu d'entretien, rend de nombreux services, principalement en favorisant la présence d'auxiliaires, mais aussi en participant au bien-être de l'agriculteur pépiniériste, dont le portrait est dressé dans cet article.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 16-17 (2)

réf. 321-012

Mettre en valeur(s) la biodiversité : état des lieux et perspectives

TROMEUR Éric / POMMERET Aude

La notion d'évaluation monétaire de la nature et des services écosystémiques a déjà fait l'objet de rapports, comme celui de Chevassus-au-Louis en France, ou l'objet de cadrage, comme dans le cadre mondial pour la biodiversité de décembre 2022. Il s'agit d'estimer la valeur monétaire de services écosystémiques, afin de la prendre en compte dans les décisions publiques ou privées, susceptibles d'avoir un impact sur les écosystèmes. Dans cette note d'analyse, les auteurs décrivent les multiples valeurs associées à la biodiversité, en particulier celles autour des huit grands types de services écosystémiques que sont la pollinisation, la production agricole, la rétention des sols, la purification de l'eau, le contrôle des inondations, les usages récréatifs, la séquestration du carbone et la récolte de bois. Les méthodologies mobilisées pour les évaluer sont décryptées, et une analyse critique, pour le cas de la France, est proposée. Enfin, des utilisations possibles de ces valeurs, encore très peu mobilisées aujourd'hui, sont explorées.

<https://www.strategie.gouv.fr/files/files/Publications/2024/NA%20147%20-%20Biodiversit%C3%A9/FS-2024-NA%20147-Biodiversit%C3%A9-Modifi%C3%A9%20Janvier%202025.pdf>

LA NOTE D'ANALYSE N° 147, 01/12/2024, p. 1-16 (16)

réf. 321-019

Réduction d'usage des phytosanitaires et émissions de gaz à effet de serre en systèmes de grande culture du Nord de la France (System-Eco+)

VALENTIN Célestin / BELLEVILLE Paul / DARRAS Sébastien / ET AL.

Dans un contexte de grandes cultures céréalières et industrielles du nord de la France, sur la station agronomique d'Estrées-Mons (80), 7 systèmes de culture ont été suivis, de 2018 à 2024, dont 2 conduits en bio. L'objectif était d'évaluer un gradient de réduction de la protection phytosanitaire, permis par le recours à des leviers agronomiques compensateurs. L'expérimentation mise en place propose une approche transversale, combinant la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et l'amélioration du bilan des gaz à effet de serre (GES), notamment par la réduction de la fertilisation azotée. Les systèmes de culture conçus pour réduire l'usage des pesticides ont permis de réduire l'indicateur de fréquence de traitement (IFT) de 70 à 100%, sans nuire de façon significative aux rendements, tout en assurant la maîtrise des adventices. Une réduction des résidus de fongicides et d'herbicides dans les sols a aussi été mesurée. Les leviers mobilisés pour réduire l'usage des produits phytosanitaires ont un effet neutre sur les émissions de GES, voire favorable lorsque des légumineuses ayant pour objectifs la couverture du sol et l'équilibrage du bilan azoté sont introduites dans la succession.

What evidence exists on the effect of the main European lowland crop and grassland management practices on biodiversity indicator species groups? a systematic map

Quelles sont les preuves de l'effet des principales pratiques culturales et prairiales de plaine en Europe sur les groupes d'espèces indicatrices de la biodiversité ? Une cartographie

TRIQUET Coralie / PERENNES Marie / SÉCHAUD Robin / ET AL.

Réalisée par des chercheurs d'Agroscope et de la Station ornithologique suisse, cette synthèse visait à fournir un état des lieux des recherches menées, à travers l'Europe, sur l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité, dans un contexte d'intensification de l'agriculture. Ce sont ainsi les données de 1208 études qui ont été analysées, permettant d'identifier les pratiques, les espèces et les zones géographiques les plus étudiées et celles qui l'étaient moins. Les pratiques agricoles les plus étudiées étaient la fertilisation, le travail du sol, la fauche, la pâture, l'application d'herbicides et l'agriculture biologique. La plupart des groupes d'espèces indicatrices utilisés pour évaluer la biodiversité étaient : la flore, les carabes, les araignées, les abeilles, les oiseaux et les vers de terre. A l'inverse, des pratiques plus récentes, ou de diversification, comme l'agroforesterie ou les cultures en mélanges ; certains groupes d'espèces comme les amphibiens et les reptiles ; ainsi que les zones les plus à l'Est de l'Europe mériteraient d'être mieux explorés par la recherche.

<https://doi.org/10.1186/s13750-024-00347-0>

ENVIRONMENTAL EVIDENCE N° Vol. 13, Article n° 20, 17/08/2024, p. 1-18 (18)

réf. 321-018

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Accompagner l'émergence d'un collectif - Livret méthodologique

MOUNAYAR Marion / HILLAIRET Valentin / DELCOURT Sabine / ET AL.

La phase d'émergence d'un collectif est une phase d'animation spécifique, mêlant différentes dimensions et questionnements variés et nécessitant un appui méthodologique et des outils adaptés. C'est aussi un moment crucial pour l'avenir de ce collectif. Un groupe de travail sur l'Émergence de collectifs animé par Réseau Civam avec des animateur·ice·s du réseau s'est réuni, entre 2021 et 2023, afin de mieux comprendre et caractériser cette phase. C'est à partir de l'échange entre ces praticien·nes, de l'analyse critique de leurs retours d'expériences et en mobilisant des ressources de leur boîte à outils que ce livret méthodologique pour l'accompagnement de l'émergence de collectifs a été construit.

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/type-de-document/guide-technique/accompagner-lemergence-dun-collectif-livret-methodologique/>

2023, 44 p., éd. RÉSEAU CIVAM

réf. 321-069

Analyse de l'organisation des exploitations bio en vente directe

BONNIN Angèle

Ce stage de fin d'études d'ingénieure agronome, au sein de l'Agence BIO, avait pour objet d'étudier l'organisation des exploitations bio qui pratiquent la vente directe. En 2022, une exploitation bio sur trois utilisait la vente directe. L'étude s'est basée sur les données de l'Observatoire national de l'agriculture biologique (Onab) de l'Agence BIO, ainsi que sur une enquête quantitative et sur des entretiens avec des agriculteurs. L'étude avait pour objectif, entre autres, de définir une typologie des fermes bio qui pratiquent la vente directe : les fermes récentes en vente directe et dynamiques ; les fermes spécialisées stables ; les fermes diversifiées ; les non-dépendantes de la vente directe ; les pionnières. L'étude spécifie les atouts et les faiblesses de chaque type de ferme. La vente directe permet de créer du lien avec les consommateurs, mais elle est souvent perçue comme très chronophage. Une menace générale observée est la compétition actuelle entre produits bio et produits locaux.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/12/Rapport-detaille-Vente-Directe-nov2023-Agence-BIO.pdf>

2023, 37 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique) / ENSAIA - Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Composante de l'INPL - Institut national polytechnique de Lorraine)

réf. 321-027

Circuits courts agricoles : Quel potentiel sur le territoire Aix-Marseille ?

CATHALA Agnès

Les formes collectives de vente en circuits courts par les agriculteurs (magasins de producteurs, Amap, marchés paysans, etc.) participe à la relocalisation de l'alimentation sur un territoire. Trame a étudié le potentiel de ces systèmes dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence, notamment à travers le PAT (Projet alimentaire territorial) de la métropole. La métropole compte 294 lieux de vente en circuits courts et vise à en ouvrir 3 par an supplémentaires. Les leviers d'action identifiés sont les suivants : intervenir dans l'enseignement agricole pour promouvoir les circuits courts ; maîtriser l'offre foncière et immobilière pour faciliter l'installation de projets collectifs de vente en circuits courts ; faciliter les échanges entre les structures locales.

<https://trame.org/ressource/circuits-courts-agricoles-quel-potentiel-sur-le-territoire-aix-marseille/>

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 307, 01/11/2024, p. 24-26 (3)

réf. 321-025

Construire un abattoir semi-mobile

PINSON Virginie

Dans le massif du Lubéron, un groupe d'éleveurs et d'éleveuses en ovins et caprins porte un projet d'abattoir semi-mobile. L'unité d'abattage, sur camion, se déplace dans la région entre 2 (voire 3) aires d'accueil fixes, qui comportent notamment les frigos. Cet outil s'adresse aux éleveurs engraisseurs locaux et devrait produire 30 à 35 tonnes de viande par an. L'unité d'abattage est estimée à 200 000 €, auxquels s'ajoutent le coût des aires d'accueil coûterait, de 180 000 € chacune.

REUSSIR PATRE N° 720-721, 01/01/2025, p. 14 (1)

réf. 321-091

Cyril Macler, un autre regard sur les arbres fruitiers

CHALOM Catherine

Cyril Macler, pépiniériste bio sous mention Nature et Progrès et co-président du groupe Basse-Bretagne de Nature & Progrès, a créé, en 2011, son verger familial composé d'arbres fruitiers ne nécessitant aucun traitement. Ses arbres, issus d'arbres locaux ou de variétés populaires, sont vendus en scions à racines nues et uniquement en direct. Malgré le succès immédiat de sa production, ce pépiniériste a souhaité rester indépendant et former d'autres professionnels et particuliers à ses techniques de production et de greffage. Son terrain est divisé en zones ayant des fonctionnements et des cycles de rotations différents. Ces zones sont majoritairement utilisées pour la production d'arbres fruitiers (sous serre, à l'air libre et en verger d'essai), à l'exception d'une zone destinée à la production de légumes et d'une autre destinée à la production de pommes à cuire, qui sont fournies à des restaurants. A présent, Cyril Macler a l'intention de se lancer dans la production de fruits de garde et dans l'élevage d'oies, selon le principe de pré-verger.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 150, 01/01/2025, p. 8-9 (2)

réf. 321-071

La division sexuelle du travail

CROS Pauline / DUPONT Marine

Après un retour sur l'histoire des femmes en agriculture en Bretagne, du début des années 1900 à nos jours, cet article propose une analyse de la répartition genrée du travail agricole. Comme le montre une enquête réalisée en 2018 par un sociologue, les différentes tâches à la ferme sont encore réparties de manière très genrée : aux agricultrices reviennent souvent les tâches administratives et liées à la diversification, telles que la transformation ou la vente directe, alors que leurs homologues masculins sont toujours très présents aux champs. Afin de réduire cette tendance, des formations techniques dédiées aux femmes sont organisées, notamment en Bretagne.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 14-15 (2)

réf. 321-011

Invitation à la ferme : un réseau d'éleveurs bio engagés

ROYANT Maelenn

Le réseau Invitation à la ferme réunit des producteurs laitiers biologiques désireux de se lancer dans la transformation à la ferme et la vente locale. L'accompagnement qui leur est proposé et la mutualisation de certains moyens, notamment commerciaux (marque, packagings...), sécurisent leur transition et leur rémunération.

REUSSIR PATRE N° 719, 01/12/2024, p. 9 (1)

réf. 321-001

Micro-fermes et territoire : émergence d'un modèle de petites fermes agroécologiques et paysannes en France

TOUBLANT Damien

Cette thèse analyse le système des micro-fermes au regard de la transition agroécologique. La thèse s'intéresse, notamment, au lien entre le modèle agricole et alimentaire et son ancrage au territoire. Une démarche d'expérimentation exploratoire a permis d'être au plus près des responsables de micro-fermes en concevant le terrain comme « permanent ». Sur plusieurs années, 99 micro-fermes ont été étudiées en Nouvelle-Aquitaine. La thèse apporte trois résultats majeurs : les micro-fermes se rapportent aux mondes des petites agricultures qui, en dépit d'un manque de soutien et de reconnaissance, ont encore et davantage un rôle à jouer dans la transition agroécologique ; La complexité de ce que sont les micro-fermes peut être décrite à travers les notions de « modèle agricole et alimentaire » (sous ses trois formes : « archétype », « futur désiré/revendications » et « normes pour l'action ») et de « médiation territoriale » (analysée par ses trois dimensions : Travail, Action, Œuvre). Ces outils conceptuels contribuent à rendre les revendications de changement de ces fermes plus « audibles » dans l'espace public ; Les micro-fermes, et plus précisément celles qui s'inscrivent dans le modèle agricole et alimentaire décrit, « méritent » d'être reconnues, étudiées scientifiquement et soutenues avec ambition par des politiques territorialisées. La thèse met ainsi en évidence l'émergence, en France, d'une nouvelle forme d'agriculture proportionnée dans son dimensionnement et dont le lien au territoire lui est vital.

A Petits PAS : Une couveuse agricole en Avesnois

CABELGUEN Anne-Gaëlle

Dans les Hauts-de-France, l'association A Petits PAS (Pour une Alternative Solidaire) participe au développement rural, notamment en accompagnant des porteurs de projets agricoles. L'association est une couveuse d'entreprises qui permet à des porteurs de projets de tester leur activité sur 3 ans maximum, grâce à des Contrats d'appui à la création d'entreprise (CAPE). D'autres partenaires accompagnent techniquement les porteurs de projets : Bio en Hauts-de-France, Terre de Liens, Civam, etc. Dans le département du Nord, l'espace test agricole du Défriché est conduit en bio. Il accueille actuellement 3 maraîchers et un artisan, sur 1,5 ha. Le site est également intégré au programme de développement de l'agriculture biologique du PNR local, le Plan bio Avesnois, qui prend notamment en compte l'importance du changement climatique en maraîchage.

<https://trame.org/ressource/une-couveuse-agricole-en-avesnois/>

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 307, 01/11/2024, p. 20-21 (2)

réf. 321-024

Quand des collectivités s'emparent des questions d'installation-transmission agricoles : Exemples en Ile-et-Vilaine

CIVAM 35 INSTALLATION TRANSMISSION / FRCIVAM BRETAGNE

Dans le cadre d'un projet soutenu par la fondation Terre Solidaire et le Conseil Départemental 35, le CIVAM 35 Installation-Transmission a enquêté, en 2023, différentes personnes du département pour évaluer et capitaliser sur des actions menées autour de l'installation-transmission en agriculture, au sein de quatre territoires d'Ile-et-Vilaine. Ce travail a bénéficié de l'implication de la FRCIVAM Bretagne, de Réseau Civam, de Bruded et de INRAE. Il s'articule autour de quatre parties : 1 - Conscientiser (l'installation-transmission agricole : un enjeu incontournable pour la vie des territoires) ; 2 Passer à l'acte (S'engager sur l'installation-transmission en tant que collectivité) ; 3 - Pérenniser (Inscrire les actions dans le temps long) ; 4 - Évaluer (Premiers éléments sur les effets de l'implication d'une collectivité sur les questions d'installation-transmission).

<https://www.civam.org/civam-35-installation-transmission/ressources/quand-les-collectivites-semparent-des-questions-dinstallation-transmission-exemples-en-ille-et-vilaine/>

2023, 36 p., éd. CIVAM 35 INSTALLATION TRANSMISSION / FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIVAM DE BRETAGNE

réf. 321-070

S'installer en élevage : Un parcours plein de défis

COURCIER Brigitte

Marie Corgnet est éleveuse de brebis laitières de race Lacaune, en bio, dans l'Aveyron. Elle a la double labellisation label AB et mention Nature & Progrès. Marie fait partie d'un GAEC avec deux autres membres. L'éleveuse s'est installée hors cadre familial, avec deux autres jeunes, dont un paysan-boulangier, sur la ferme d'un éleveur bio qui cherchait à transmettre son savoir et sa ferme avant de partir à la retraite. La ferme La Fède Vagabonde (12) produit notamment du lait de brebis et tend à être autonome en céréales et en foin pour l'alimentation du troupeau. Le terrain s'étend sur 180 hectares, principalement composés de parcours pastoraux. L'éleveuse y conduit ses brebis quotidiennement, sauf les jours de pluie. Lorsque le propriétaire actuel de la ferme partira à la retraite, le GAEC passera par l'association Terre de Liens, qui possède une capacité de financement solidaire suffisante pour le projet d'installation des trois agriculteurs restants. Une activité d'abattage à la ferme est en projet.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 150, 01/01/2025, p.36-38 (3)

réf. 321-072

Stratégie d'entreprise : Suivre collectivement la comptabilité pour mieux se projeter

LEMOINE Yasmina

Le GAEC Les Jardins du Treille, en bio et situé dans la Loire, est codirigé par 5 associés. Il produit principalement des légumes et des plantes aromatiques bio. La gestion administrative du GAEC a été rigoureusement formalisée. L'un des associés gère la comptabilité en interne, pour plus d'autonomie et de maîtrise du bilan comptable. Un autre est responsable du suivi des paies des employés et un autre est en charge du calcul du prix de revient. Toutes ces activités sont comptabilisées comme des heures de travail et non pas comme un complément à faire en fin de journée. Pour mettre en place cette nouvelle gestion, les associés ont suivi des formations auprès de l'Afocg Rhône-Loire. La prise en main de la gestion administrative par l'ensemble des associés permet de mieux analyser le fonctionnement technico-économique du GAEC et, donc, de prendre des décisions plus éclairées.

<https://trame.org/ressource/suivre-collectivement-la-comptabilite-pour-mieux-se-projeter/>

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 307, 01/11/2024, p. 12-13 (2)

réf. 321-022

Marché Filière

Alimentation : Achats de bio en baisse : Quel rôle de la grande distribution ?

RAPAUD Marie / UTHAYAKUMAR Thomas

Entre 2020 et 2023, les ventes de produits bio ont baissé de 5% en France, entraînant un recul des surfaces bio en 2023. Pour renforcer la filière bio française, la Fondation pour la Nature et l'Homme estime que la grande distribution doit porter une stratégie forte de développement des ventes de produits bio. En effet, la consommation des ménages n'est pas uniquement dépendante des décisions des consommateur.ices, elle dépend aussi de la structuration de l'offre : publicité, mise en avant en magasin, positionnement sur les prix, etc. Avec l'appui du cabinet Ceresco, la Fondation pour la Nature et l'Homme a analysé les stratégies de promotion de la bio des 8 principaux distributeurs français (Auchan, Aldi, Leclerc, Intermarché, Lidl, Monoprix, Carrefour et Coopérative U). Globalement, l'analyse montre un désintéressement des enseignes pour la bio : pas d'objectif de vente, références bio en baisse, écart de prix bio-conventionnel important, très peu de publicités pour la bio. En conséquence, la Fondation appelle les distributeurs à s'engager plus fortement dans la filière bio, en se fixant des objectifs de vente de produits bio à hauteur de 12% du total d'ici 2030, en renouant plus de liens avec les acteurs amont bio et en portant des plans de communication favorables à la bio. La Fondation demande également à l'État d'appuyer cette transition en faveur du bio : fixer l'objectif de 12% de bio dans la loi (sur le modèle de la loi egalim), exiger plus de transparence sur la construction des prix du bio et soutenir la promotion du bio notamment grâce à l'Agence BIO.

<https://www.fnh.org/achats-de-bio-en-baisse-quel-role-de-la-distribution/>

2025, 44 p., éd. FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)

réf. 321-057

Analyse des coûts de production agricoles durables pour l'élaboration d'un prix équitable : Note n°1 - Collection "Eclairages et recommandations"

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Commerce Équitable France est en charge de l'animation du comité national de concertation sur le commerce équitable origine France, dont font partie, entre autres, des organisations de producteurs comme Biolait ou des réseaux comme la Fnab. En 2024, près de 130 groupements agricoles étaient identifiés commerce équitable, en France, représentant 12 000 agriculteur.ices. Un des objectifs du commerce équitable est de garantir une rémunération correcte aux agriculteur.ices, au-delà des fluctuations des marchés. Concrètement, les 7 labels commerce équitable origine France (dont Bio Équitable France, Biopartenaire et le label Fnab) garantissent un prix minimum basé sur le coût de production du produit. Dans cette optique, cette note détaille des définitions et des méthodologies de calcul des coûts de production.

<https://www.forebio.info/wp-content/uploads/2025/01/Note-COF-Cout-Production-Jan-2025.pdf>

2025, 20 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 321-034

Le dossier : Distribution spécialisée : le marché en 2024

OLLIÉ Bernard / LEMAIRE Antoine / FAVRE Juliette / ET AL.

Au sommaire de ce bilan 2024 de la distribution spécialisée bio en France : - Activité des magasins bio en 2024 ; - La reprise se confirme en réseau bio ; - Ouvertures, fermetures : le bilan en 2024 ; - Carte de France 2024 des magasins bio ; - Panorama de la distribution spécialisée bio ; - Bilan des enseignes nationales en 2024 ; - Bilan des groupements bio en 2024 ; - Bilan des principales enseignes régionales en 2024 ; - Les PGC FLS bio et non bio en GMS à fin novembre 2024 ; - 2024 est une nouvelle année de pertes pour le Bio en GSA.

BIO LINEAIRES N° 116, 01/01/2025, p. 35-57 (14)

réf. 321-065

Pour une juste rémunération des filières bio du producteur au consommateur : Du blé au pain en Auvergne-Rhône-Alpes : Etude 2024

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2024, le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes a mené, avec plusieurs partenaires, une étude sur le prix de la baguette bio. Le travail a été effectué en partenariat avec la FRAB Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre régionale d'agriculture et la Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes. L'étude a analysé la chaîne de valeur de la fabrication d'une baguette bio au levain, afin de mesurer la rémunération de tous les acteurs de la chaîne, de rajouter de la transparence sur les prix et de favoriser les échanges entre les acteurs régionaux pour solidifier la filière meunière bio régionale. Deux scénarios sont discutés. Le premier scénario propose d'augmenter le prix de la baguette bio de 1 centime (de 1,40€ à 1,41€) pour rémunérer correctement tous les maillons de la chaîne, en particulier les agriculteurs bio à hauteur de 476,94 €/t. Le deuxième scénario se base sur le prix du marché du blé bio, qui peut descendre à 272€/t ; ce prix ne permet pas une juste rémunération des producteurs, alors même que le prix de la baguette bio reste à 1,40 €. En effet, le blé ne représente que 8% du coût de production d'une baguette bio, la boulangerie représentant 82% des charges (les 10% restant sont constitués des coûts de l'organisme stockeur et du moulin et de la TVA). L'étude conseille donc de favoriser les systèmes de contractualisation, notamment entre producteurs, meuniers et transformateurs, afin de se libérer des variations des prix du marché. Un focus sur la distribution de pain bio en magasin spécialisé bio (pain fourni par un boulanger artisanal) montre qu'avec cet intermédiaire supplémentaire, il est nécessaire de monter le prix de la baguette bio à 1,87€ pour rémunérer correctement l'ensemble de la filière.

https://media.cluster-bio.com/filer_public/be/2e/be2eeef0-8e1e-41fb-8e86-b82f1874b958/ble_au_pain.pdf

2024, 8 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 321-033

Réseau Bio : une faible hausse des prix sur un an

OPTI-MIX

Cet article est composé de 3 graphiques montrant l'évolution des prix des enseignes spécialisées bio sur 1 an (les données allant d'octobre 2023 à octobre 2024), ainsi que l'évolution des prix par catégorie de produits, sur 1 an et sur 6 mois. La plus forte hausse des prix sur un an concerne les produits frais, avec une augmentation de 3,4 %.

BIO LINEAIRES N° 116, 01/01/2025, p. 11 (1)

réf. 321-062

Restauration collective : Le bio s'invite dans les EHPAD

BUSSON Florence

Les EHPAD font partie des établissements dans lesquels doivent s'appliquer les dispositions de la loi EGAlim, à savoir 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % minimum de produits issus de l'agriculture biologique. Pourtant, à l'échelle nationale, ces établissements médico-sociaux s'approprient encore peu cette loi : ils déclaraient 4 % de bio en 2023 (via la plateforme macantine.gouv). Dans le Finistère, quelques EHPAD commencent à franchir le pas : 20 d'entre eux sont accompagnés par la MAB 29. A l'autre bout de la chaîne, la ferme "Le Goût et nous" a pu écouler ses invendus auprès de l'EHPAD voisin et souhaite, à terme, instaurer un réel partenariat avec l'établissement.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 18-19 (2)

réf. 321-013

Semences bio : « Un rééquilibrage de l'offre »

RIVRY Christine

Pauline Girolami, de Semae (interprofession des semences et plants), explique que la conjoncture des semences bio a connu un ralentissement depuis 2022. Les surfaces de semences bio étaient de 19 533 ha en 2024 (-14,9 % par rapport à 2023), gérées par 1 221 agriculteurs. En deux ans, le nombre de contrats en bio a baissé de 20%. En outre, la météo de 2024 a été défavorable aux rendements de certaines semences (céréales, tournesol, carottes, etc.). Les surfaces de production de semences de grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) ont particulièrement baissé, entre 2023 et 2024. En revanche, les surfaces semencières fourragères et potagères ont légèrement augmenté.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 6-7 (2)

réf. 321-040

Valoriser les BOUVIBIO en restauration collective dans nos territoires : Réflexions issues de groupes experts en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes : Synthèse

GLANDIERES Anne / VALLAS Myriam

Dans le cadre du projet Casdar Proverbial (2021-2024), deux groupes experts, réunissant divers acteurs des filières viandes bovines (éleveurs, animateurs de filière, techniciens, acteurs de l'aval, élus et représentants des services publics, acheteurs, metteurs en marché, agents de la restauration collective...), ont été sollicités, l'un en Occitanie, l'autre en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif était de confronter les ambitions et l'avancée des travaux de Proverbial à la mise en œuvre, sur ces territoires, d'un approvisionnement régional de la restauration collective en viande Bouvibio, viande issue de jeunes bovins mâles bio. Cette synthèse présente les principales réflexions issues de ces groupes experts.

https://idele.fr/proverbial/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F80210fc7-b011-4d24-8dd1-970ca5cd74f5&cHash=c87d1ce46b67cf11ae728ff30c1a1c1e
2024, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 321-020

Marché Santé

Pesticides : c'est dans l'air ! - Episode 4 : Focus sur la Métropole Européenne de Lille

GÉNÉRATIONS FUTURES

Le réseau local de l'association Générations Futures a mesuré, à plusieurs reprises, les taux de pesticides dans l'air, dans le département du Nord. Les taux de pesticides aériens ont été mesurés sur 4 sites de la métropole de Lille : un site rural, un périurbain et deux urbains. Plus le site est urbain, plus le nombre de pesticides identifiés et leurs quantités diminuent. La quantité de pesticides aériens mesurée dans l'hypercentre de Lille reste égale à 42% de celle mesurée en milieu rural. Parmi ces pesticides, Générations Futures en a repéré plusieurs qui présentent une dangerosité possible ou avérée, dont certains susceptibles de provoquer des cancers.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/02/rapport-pesticides-cest-dans-lair-episode-4-13022025-compressed.pdf>

2025, 15 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 321-094

Production Animale Elevage

Année pluvieuse : quel bilan pour le pâturage ?

MÉLÉ Jules

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée, depuis l'ère préindustrielle, mais aussi la quatrième plus pluvieuse en France. Dans un tel contexte climatique, les éleveurs ont dû adapter leurs pratiques. Comme Audrey Forcier et François Martineau, deux éleveurs bio vendéens, en bovins laitiers et allaitants, nombreux sont ceux qui ont dû rentrer leurs animaux plus tôt que d'habitude et/ou n'ont pas pu semer leurs céréales à l'automne 2023. En Vendée, le printemps 2024 s'est poursuivi sur l'épisode pluvieux et les animaux ont été mis au pâturage de façon épisodique, avant de pouvoir rester plus durablement sur les prairies à partir de mi-avril voire fin avril. A partir de l'été, les vaches des deux éleveurs ont pu rester au pré et des cultures de printemps ont été semées pour reconstituer des stocks de fourrages en quantité. En effet, la forte pluviométrie et les températures chaudes ont favorisé la pousse, notamment de l'herbe, jusqu'à l'automne 2024. Face à cet aléa climatique qu'est l'excès de pluviométrie, les éleveurs, bien que désarçonnés, ont su s'adapter, notamment grâce aux échanges entre pairs au sein de leurs groupes GRAPEA.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOOUT TREFLE (L') N° 115, 01/12/2024, p. 8-10 (3)

réf. 321-007

Dossier : Pâture toute l'année en zone céréalière c'est possible !

SAGOT Laurence / BOISTARD Théo

Les pratiques d'élevage de brebis allaitantes en zones céréalières évoluent peu à peu et, aujourd'hui, on voit de plus en plus de troupeaux dans des parcelles cultivées. Plusieurs études et témoignages, dont une étude réalisée au centre INRAE de Bourges, en collaboration avec Bio Centre, ont permis de mettre en lumière la faisabilité du pâturage de brebis en zones céréalières, que ce soit dans des cultures de fourrages ou des couverts entrant dans la rotation, ou sur les cultures elles-mêmes (colza, céréales).

REUSSIR PATRE N° 719, 01/12/2024, p. 16-21 (6)

réf. 321-002

Les exploitations ovines laitières du Massif central en agriculture biologique : Résultats campagne 2023

DE BOISSIEU Catherine / MORIN Emmanuel / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS
LAIT

Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, et pour la dixième année consécutive, un réseau d'élevages de ruminants biologiques a été suivi. En ce qui concerne la filière ovine laitière, et pour la campagne 2023, 17 exploitations, situées en Aveyron et en Lozère, ont participé à cette étude en partageant leurs résultats techniques et économiques, dont les moyennes sont rapportées dans cette synthèse. En 2023, comme en 2022, les éleveurs ont dû faire face, d'une part à des coûts de matières premières en augmentation et, d'autre part, à des manques de fourrages et donc à des achats importants, conséquences de la sécheresse estivale de 2022. Les résultats techniques de ces élevages sont globalement bons, avec notamment 319 L de lait

produits par brebis traite, mais les achats de fourrages et de concentrés importants ont impacté l'autonomie des fermes. Dans un contexte économique défavorable, le résultat disponible/UMO exploitant a baissé de 21 % par rapport à 2022, mais ces élevages maintiennent une santé économique correcte. Le coût de production moyen de ces ateliers ovins laitiers s'est élevé à 2829 €/1000 L de lait produit en 2023.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/05/synthese-technico-economique_ovin-lait-bio-2023_edition-2025.pdf
2025, 17 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 321-117

Fiches Lapins bio 2024

CAB PAYS DE LA LOIRE

La CAB Pays de la Loire a mené une expérimentation sur l'élevage de lapins en bio, avec plusieurs partenaires. 4 fiches ont été rédigées sur le sujet : 3 fiches retours d'expériences autour des abris mobiles et 1 fiche sur des repères clefs pour créer son atelier d'élevage de lapins bio. Les repères clefs sont basés sur des témoignages d'éleveurs. Ces éleveurs conseillent d'être réactif et de savoir s'adapter, l'élevage de lapins étant dépendant des conditions environnementales et avec des cycles de reproduction courts. L'alimentation doit être variée : herbe, concentrés et foin. Il est également conseillé de produire au minimum 24 lapins/an. Concernant les abris mobiles, 3 fermes ont fait l'objet d'un suivi, en Mayenne, dans l'Indre et en Haute-Vienne, ce qui a abouti à la rédaction des trois fiches. Ces fermes produisent entre 70 et 500 lapins bio par an, avec des surfaces atteignant 36 ha pour la production de fourrages.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/fiches-techniques/>

2024, 8 p. (4 fiches techniques), éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 321-028

"J'optimise la gestion de l'herbe pour faire face aux sécheresses"

DEBACQ Astrid

Ce producteur d'ovins viande, en bio et installé dans la Nièvre depuis 2018, doit tenir compte de sécheresses estivales marquées de plus en plus problématiques. Aussi, il fait évoluer son système grâce à trois leviers : le croisement de races, notamment pour amener plus de rusticité ; la mise en place d'un pâturage tournant dynamique qui a demandé de réorganiser les parcelles ; l'installation d'un réseau d'abreuvement ; l'agroforesterie, avec la plantation de 900 arbres pour apporter de l'ombre, atténuer les températures extrêmes ou encore fournir du fourrage.

REUSSIR PATRE N° 720-721, 01/01/2025, p. 28-30 (3)

réf. 321-105

Les listes recommandées vous éclairent - Edition 2025 - Le meilleur de la génétique pour un fourrage de qualité en quantité

AFPF

Semae, en concertation avec l'Union française des semenciers (UFS), propose une liste de variétés prairiales récentes (moins de 15 ans) avec des performances intéressantes. La qualité des variétés a été mesurée à l'aide d'une méthodologie construite par Inrae, l'Idèle, Arvalis et

Semae. Les variétés sont notamment classées selon leur usage : fauche, pâturage, mixte, et selon la durée de la prairie (courte/moyenne ou longue). En graminées, la liste propose quelques bromes, fétuques diverses et fléoles, ainsi qu'une liste conséquente de dactyles, de fétuques élevées et, surtout, une grande diversité de ray-grass (anglais, hybride, d'Italie). En légumineuses, la liste comprend des luzernes (principalement type Nord), des trèfles blancs et des trèfles violets.

https://afpf-asso.fr/objects/tao_medias/file/lr2025def-9866.pdf?1729002252

2025, 16 p., éd. AFPF (Association Francophone pour les Prairies et les Fourrages)

réf. 321-038

"Nos vaches charolaises transhument à 1700 mètres"

GALON Anne-Laure

Ces deux éleveurs en bovin viande, le père et le fils, installés en bio dans les Hautes-Pyrénées, conduisent leur troupeau de 40 mères charolaises sur une ferme de 70 hectares. Leur système se distingue par le travail de sélection génétique visant notamment à avoir un troupeau sans corne, ainsi que par la transhumance, de début juin à début septembre, de 16 à 17 vaches gestantes à 1 700 mètres d'altitude, qui se mêlent à un troupeau transhumant. Sans cela, ces producteurs auraient besoin de plus de surfaces, ou encore de plus de fourrages en années sèches.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 331, 01/12/2024, p. 28-31 (4)

réf. 321-098

"Notre système fourrager résiste, c'est prouvé"

PERTRIAUX Julie

Ce Gaec bio du Morbihan, producteur en bovins lait, a réalisé un diagnostic de son système fourrager afin d'identifier sa résilience face à un double aléa climatique : un printemps peu poussant et un été sec. Ce diagnostic, qui étudie l'assolement en fourrages (stocks et pâturage), les rendements et les besoins des différents lots du troupeau, a montré que cette ferme pouvait faire face à cette configuration météorologique, même si elle se répétait 1 an sur 3, grâce notamment à des plans d'alimentation bien adaptés à la surface accessible par les vaches (et non à toute la SAU). Cela a aussi permis d'identifier des leviers d'amélioration, comme celui du nombre de génisses de renouvellement ou encore la composition des prairies de fauche, à faire évoluer pour améliorer la résistance à la sécheresse.

REUSSIR LAIT N° 396, 01/12/2024, p. 30-32 (3)

réf. 321-097

Nutrition : Engraissement des agneaux à l'herbe

DUPONT Marine

Un engraissement des agneaux à l'herbe réussi repose sur trois piliers : l'alimentation des brebis, la gestion de la phase lactée, et la mise à disposition d'herbe de qualité tout en gérant le parasitisme. Dans cet article, des préconisations et des témoignages d'éleveurs bretons en agriculture biologique permettent de faire le point sur les besoins des agneaux et sur les

pratiques optimales de pâturage, pour la croissance des agneaux et pour la gestion du parasitisme.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 24-25 (2)

réf. 321-016

Nutrition optimisée des porcs : Les fourrages bio enfin caractérisés ; Terre d'Arjoux dans le Rhône : Tout est bon pour le cochon ?

RIPOCHE Frédéric

Mieux connaître les apports en énergie, fibres, protéines, acides aminés ou encore les facteurs antinutritionnels des ressources alimentaires biologiques est un enjeu-clé en élevage porcin. Il est, en effet, important d'avoir en tête que les valeurs nutritives, par exemple des tourteaux, peuvent nettement varier entre les produits conventionnels et les produits biologiques, d'où le besoin de disposer de tables de valeurs nutritionnelles bio pour formuler les aliments ou les rations des porcs en AB. Ainsi, de récents travaux de recherche d'INRAE ont permis de caractériser divers fourrages bio, selon l'espèce fourragère (trèfle violet, luzerne...) ou encore selon les modalités de récolte (frais, foin...) ou de traitement et de conservation (ex. déshydratation). La disponibilité en lysine facilement assimilable reste un frein à leur utilisation, ainsi que la présence de certains facteurs antinutritionnels. Malgré cela, les fourrages restent intéressants en porc, surtout pour les animaux dits matures, comme sources complémentaires de nutriments, de protéines, d'énergie, de fibres (même si trop de fibres en réduit la digestibilité) ou encore en termes de bien-être animal. Reste aussi à mieux connaître les niveaux d'ingestion de ces fourrages pour les porcs. Autant d'éléments importants pour que les éleveurs améliorent leur utilisation des fourrages en élevages porcins bio, à l'image d'Olivier Munos et Benoit Saintoyant, producteurs de porcs plein air intégral, dans les Monts du Lyonnais, qui utilisent aussi d'autres ressources alimentaires dans les rations, comme les drêches de brasserie, le pain ou les fruits et légumes issus de recyclage de coproduits et d'invendus alimentaires.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 50-55 (6)

réf. 321-104

Production de veaux rosés en bio : Ferme du Lycée agricole de Naves (19), Observation de 3 périodes de naissance

MANTEAUX Antoine / KENTZEL Marion

La ferme du Lycée agricole de Naves, située en Corrèze et certifiée en agriculture biologique depuis 1998, a pour objectif de produire, toute l'année, des veaux rosés sous la mère. Dans le cadre du projet Casdar Proverbial, trois lots de veaux, nés à des périodes différentes (printemps, automne et hiver), ont été suivis. Les conduites de chacun de ces lots, différentes par les accès possibles au pâturage et donc par les rations, sont décrites, de même que les performances de croissance et les bilans à l'abattage (qui intervient vers l'âge de 8 mois). Les veaux nés au printemps et élevés à 100 % au pâturage, présentent les meilleures croissances et la conduite la plus économe. Ils ont aussi les carcasses qui correspondent le plus aux attentes du marché.

https://idele.fr/proverbial/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fcd787dae-7c83-4a1a-ae1f-d184335b89c9&cHash=7a89a329dfc355fe2a57f9b15afa1837
2024, 9 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 321-010

La propolis rouge renforce la santé des agneaux

DEBACQ Astrid

L'étude rapportée dans cet article, réalisée par des chercheurs brésiliens, a permis de démontrer les bénéfices de la propolis rouge sur la santé et la croissance des agneaux.

REUSSIR PATRE N° 719, 01/12/2024, p. 30 (1)

réf. 321-003

Les résultats du croisement limousin x Angus bousculent les modèles

PERROT Catherine

Depuis 2019, des génisses du troupeau limousin de la Ferme expérimentale bio de Thorigné-d'Anjou (Maine-et-Loire) sont croisées avec un taureau Angus, avec des vêlages à l'âge de 24 mois. Trois lots d'animaux croisés ont ainsi été suivis et les résultats montrent de très bonnes performances : bonne croissance, belle efficacité alimentaire, beaucoup moins de concentrés consommés, des carcasses et une viande de qualité... Cette pratique apporte des perspectives intéressantes pour produire une viande avec des conduites très économes, tout en offrant plus d'opportunités de commercialisation.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 331, 01/12/2024, p. 32-33 (2)

réf. 321-099

Retrouver de la complémentarité entre élevage et culture

LEMOINE Yasmina

En Charente, le projet RECIT (Relations Éleveurs Céréaliers Intra-Territoriales) est porté par le Civam du Pays Ruffécois. Ce projet vise à réintroduire de l'élevage sur le territoire, en synergie avec les cultures locales, en particulier pour les apports de matières organiques au sol. L'idée est de favoriser le pâturage des couverts chez les céréaliers et des interrangs en viticulture. Trois pistes d'actions sont en étude : développer des partenariats entre cultivateurs et éleveurs locaux ; mettre en place un système de transhumance hivernale avec des éleveurs plus éloignés ; et réinstaller de l'élevage sur le territoire. Dans ce dernier cas, les céréaliers locaux sont plutôt réticents à intégrer de l'élevage sur leurs exploitations, ce qui a conduit à envisager d'autres solutions : nouveau porteur de projet, en itinérance ; un troupeau appartenant à un collectif de céréaliers ; un troupeau pour les céréaliers, mais également pour les collectivités locales. Le projet Recit est en lien avec le projet inter-Agit+, qui étudie les opportunités et les freins techniques à la polyculture-élevage.

<https://trame.org/ressource/retrouver-de-la-complementarite-entre-elevage-et-culture/>

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 307, 01/11/2024, p. 14-15 (2)

réf. 321-023

Production Végétale Arboriculture

Cahier technique n°2 : Changement climatique en Pays de la Loire : Impacts et solutions ou propositions d'adaptation pour les systèmes arboricoles biologiques

AMIOT Louis / MORVAN Cécile

Dans les Pays de la Loire, l'association Bio Loire Océan regroupe plus d'une cinquantaine d'exploitations (maraîchage, arboriculture) bio. Cette association participe au projet Climatveg, qui étudie les impacts du changement climatique sur l'agriculture bio et développe des solutions d'adaptation. Trois cahiers techniques ont été rédigés par Bio Loire Océan : le premier détaille les impacts du changement climatique sur la région (notamment +1,1°C par rapport à la période 1951-1980), le deuxième se focalise sur l'arboriculture bio et le troisième sur le maraîchage bio. Dans ce deuxième cahier technique, des entretiens avec des arboriculteurs bio locaux ont permis d'identifier les risques les plus importants causés par le changement climatique pour l'arboriculture bio des Pays de la Loire : le gel tardif, les coups de chaud et la sécheresse. Dans les vergers, des solutions d'adaptation sont déjà en développement : sélection variétale pour résister au gel et/ou aux coups de chaud ; lutte active contre le gel (aspersion, bougies, etc.) ; protection contre les coups de chaud (irrigation, blanchiment des arbres, filets d'ombrage...) ; etc. Le risque de sécheresse et les potentielles restrictions d'usage de l'eau entraînent des modifications de conduite de certains vergers, pour être moins dépendants de l'irrigation. En outre, le changement climatique augmente le niveau de pression de certains ravageurs, dont le carpocapse.

<https://drive.google.com/file/d/134T1gzxQLD8OKJi9kiv5wPXq25aj0XOK/view>

2025, 18 p., éd. BIO LOIRE OCÉAN

réf. 321-035

Cap Couvert : Un OAD pour piloter ses couverts végétaux en cultures pérennes

DUBREIL Nicolas / FOURNIE Sandrine / LABIDALLE Loïc / ET AL.

Le projet Codefi Arvi (2018-2025), financé dans le cadre du programme Ecophyto, développe des techniques d'utilisation de couverts végétaux en viticulture et en arboriculture. Dans le cadre de ce projet, un outil d'aide à la décision (OAD) a été créé : « Cap Couverts », qui permet de choisir un couvert adapté à chaque parcelle. Pour cela, l'outil intègre les conditions pédoclimatiques, les pratiques agricoles et les objectifs des producteur.ices, parmi une liste de 11 objectifs : augmentation de la matière organique, limitation de l'érosion, accueil des pollinisateurs, etc. Dans ce dossier de présentation de l'outil, une première fiche rappelle les intérêts des couverts végétaux. Une deuxième fiche présente l'outil « Cap Couverts » et les étapes nécessaires pour l'utiliser. La troisième fiche porte sur le semis des couverts : travail du sol, dose de semis, profondeur de semis, etc. Quatre types de semoirs sont présentés : à dents, vibro-répartiteur, à disques inclinés, combiné. La 4ème fiche détaille l'étape de destruction du couvert, en présentant 4 outils de broyage et 2 de mulchage.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/cap-couvert-un-oad-pour-piloter-ses-couverts-vegetaux-en-cultures-perennes/>

2024, 4 fiches, éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique) / INRAE

réf. 321-054

Comment cultiver des petits agrumes dans un contexte de réchauffement climatique ?

STRUTYNSKI Adrien / FALCOU Jean-Noël / CLAUDEPIERRE Amélie / ET AL.

Solagro a organisé une web-conférence sur la production d'agrumes, notamment bio, en octobre 2024. La présentation s'est notamment appuyée sur le réseau Osaé, un réseau d'échanges entre agriculteurs et agricultrices sur des sujets agroécologiques. Un premier arboriculteur a présenté sa ferme bio, le verger des Bas-Brusquets, situé dans les Alpes-Maritimes. La ferme comprend 2 700 m² d'agrumes, soit 220 arbres environ, d'espèces variées : mandariniers, orangers, pomelos, kumquats, etc. La ferme a développé d'autres activités : transformation de fleurs d'orangers, maraîchage, roses, etc. Tous les trois ans, chaque arbre reçoit du compost, composé de BRP et de fumier. Le travail du sol est réduit au passage d'une grelinette une fois par an. Le contrôle des ravageurs est basé sur l'installation d'auxiliaires, grâce à des aménagements favorables (haies, mare, etc.) ; sauf pour la mouche des agrumes qui est gérée avec des pièges à phéromones. L'ensemble du verger est irrigué au goutte-à-goutte pendant les 4 mois d'été. Le second témoignage est celui d'un expert en filière agrumes de la SAS Jean Gazignaire (groupe MUL). Les agrumes sont très diversifiés, mais ils ont en commun des besoins importants en eau, en azote et nécessitent un sol profond. La hausse des températures causée par le changement climatique, en France, est plutôt favorable à l'installation des agrumes, mais leur fort besoin en eau est problématique dans un contexte de hausse de risque des sécheresses et d'augmentation de la compétition pour l'eau. Les agrumes sont, en outre, très sensibles au vent. Préserver la qualité des sols, sélectionner des variétés adaptées ou encore maintenir une biodiversité dans le verger peuvent être des pistes d'adaptation au changement climatique. Outre ce diaporama du webinaire, une vidéo est aussi disponible :

<https://www.youtube.com/watch?v=JsC-PTbvAXY>.

https://osez-agroecologie.org/images/imagesCK/files/Actu-2024/2024_Cycle_OSAE_1-Petits_Agrumes.pdf

2024, 32 p., éd. SOLAGRO

réf. 321-100

Production Végétale Contrôle des Adventices

Pratiques alternatives aux herbicides : Retour sur le Rallye Transfert en Nouvelle-Aquitaine

EBRARD Elsa

De 2023 à 2024, la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a piloté le projet Rallye Transfert Nouvelle-Aquitaine, avec plusieurs partenaires, dont la FRCuma Nouvelle-Aquitaine, Bio Nouvelle-Aquitaine et Agrobio Périgord. Ce projet visait à diffuser les pratiques alternatives aux herbicides éprouvées par des collectifs d'agriculteurs, entre autres DEPHY, GIEE et 30 000. Au total, 6 journées techniques ont été organisées dans la région.

<https://trame.org/ressource/pratiques-alternatives-aux-herbicides-retour-sur-le-rallye-transfert-en-nouvelle-aquitaine/>

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 307, 01/11/2024, p. 27-29 (3)

réf. 321-026

Production Végétale Fertilisation

La machine à acheter les engrais BIO 2025

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen / VIGIER Vincent

Réalisée par des conseillers de Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, la machine à acheter les engrais bio comporte des éléments permettant de calculer la valeur commerciale d'un engrais composé en fonction des prix de référence à l'unité N/P/K/S/valeur neutralisante. L'analyse porte uniquement sur le prix des engrais en big bag livrés par 10 tonnes, sauf pour les fientes de volailles et les carbonates livrés en vrac par 28 T bennées. Entre février 2024 et février 2025, le prix des engrais azotés a baissé de 30% (90€/T), celui de l'unité de potasse de 7%, tandis que les prix du soufre et du phosphore ont un peu augmenté.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7299

2025, 2 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 321-101

Nouveautés : Vu au Sival

RIVRY Christine

Biofil propose une sélection d'innovations aperçues sur le salon professionnel Sival 2025. Aurélien Fercot, maraîcher bio dans le Finistère, présente la gamme d'équipements agricoles Agridill. Agridill regroupe plusieurs roues semeuses low-tech, dont le SemMulch, une roue semeuse maniable et solide (12-13 kg), capable de semer à travers un mulch épais. Deux tailles de roues existent pour s'adapter au calibre de la graine, de la graine de persil à celle de féverole. Le coût d'achat de l'outil est d'environ 320€ TT. La PME Terrial, filiale des groupes Avril et Suez, produit des fertilisants organiques, dont 55% sont utilisables en bio. Elle expose deux nouveaux produits : Ferti veggie, un amendement organique à base de fientes de volailles, de coques de tournesol et de chou éthiopien (interculture riche en azote) ; Forti K+, un engrais inorganique à base de sulfate de potasse, issu de la fermentation de sucre de betterave. L'entreprise Sobac, basée en Aveyron, commercialise un additif naturel, utilisable en bio, pour accélérer la transformation des fumiers et lisiers en humus. Cette transformation permet de mieux fixer les nutriments du fumier : moins de lessivage, moins de dégagement d'ammoniac et plus de nutriments disponibles sur le long terme pour les végétaux amendés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 56 (1)

réf. 321-052

Régénérer la fertilité des sols grâce à l'apport de matières organiques d'origine ligneuse : le BRF

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Le BRF (Bois Raméal Fragmenté) est un amendement organique riche en carbone. Il s'agit du broyat de rameaux et de branches d'arbres, en général issus de l'entretien des haies. Pour rappel,

l'entretien des haies est interdit entre le 16 mars et le 15 août. Il est conseillé de limiter la quantité de branches issues de conifères, à cause de leurs propriétés antibiotiques non favorables à la décomposition. De même, les rameaux de plus de 7 cm de diamètre sont trop pauvres en nutriments, donc peu intéressants pour la fertilisation des sols. Le BRF fraîchement broyé est épandu à hauteur de 15 t/ha (soit entre 1,5 et 2,5 cm de mulch), de préférence rapidement après la moisson des céréales. Un travail superficiel du sol (maximum 10 cm) permet d'incorporer le BRF dans le sol. L'apport de BRF permet la fabrication d'un humus comparable à un humus forestier, riche en nutriments minéraux, favorable à la biologie du sol et avec une forte capacité de stockage de l'eau. En revanche, l'apport de BRF entraîne un phénomène de faim d'azote, notamment la première année. Il est donc conseillé d'intégrer une culture type légumineuse juste après l'épandage, pour contrer le manque d'azote dans le sol. Éventuellement, si le BRF est disposé en mulch sans être incorporé au sol, il peut participer à contrôler les adventices.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filieres/grandes_cultures/EDC/edc_1_03_dec_2024.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 103, 01/12/2024, p. 1-3 (3)

réf. 321-132

Production Végétale Grandes Cultures

Agriculture biologique : Fiches techniques : Céréales à paille

BOURREL Sabrina / CHAMPION Jean / THIBAUD Olwen

Cette fiche technique présente les techniques culturales liées aux céréales à paille : - La place dans la rotation des céréales à paille ; - La préparation du sol ; - Le faux semis ; - Les variétés ; - La date de semis ; - La profondeur de semis ; - La densité de semis ; - La gestion des maladies et des ravageurs ; - Le désherbage ; - Les engrais verts ; - La fertilisation ; - La récolte.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216841

2025, 4 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 321-068

Agriculture biologique : Fiches techniques : Le soja

BOURREL Sabrina / CHAMPION Jean / THIBAUD Olwen

4 leviers assurent une teneur en protéines élevée dans le soja : - Le choix variétal ; - La conduite de l'irrigation ; - L'inoculation ; - Le sol. Cette fiche technique consacrée à la culture du soja en bio porte sur : - La place du soja dans la rotation ; - La préparation du sol ; - Le choix des variétés ; - L'inoculation ; - Le semis ; - La fertilisation ; - Le désherbage ; - L'irrigation ; - La récolte.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216845

2025, 4 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 321-067

Analyse des coûts de la chaîne de collecte et de traitement des grains dans les filières de grandes cultures biologiques

FRANCEAGRIMER

Missionné par FranceAgriMer, Ceresco a mené une étude sur les coûts logistiques des grains en grandes cultures bio, en France. L'étude se base sur une vingtaine d'entretiens avec les principaux organismes stockeurs de la bio, représentant 60% de la collecte nationale en grains bio. La logistique des grains est définie par l'ensemble des étapes suivies par le grain, de la sortie du champ jusqu'à l'expédition vers les transformateurs (transport, stockage, tri, séchage, etc.). La vente directe n'est pas incluse dans l'étude. Deux cas-types ont été identifiés. Premier cas : logistique gérée par un organisme de stockage mixte, en zone de polyculture-élevage ou céréalière, avec une faible densité de bio ; la diversité récoltée est limitée et les débouchés sont majoritairement l'alimentation animale bio ; l'effet d'échelle et la moindre qualité de travail sur le grain induisent un coût logistique plus faible, entre 45 et 65€/t. Deuxième cas : logistique gérée par un organisme spécialisé ou mixte, dans une zone de grandes cultures avec une densité de bio moyenne, voire élevée ; la diversité récoltée est élevée, en majorité à destination de l'alimentation humaine ; les nombreux petits contrats et la qualité premium du travail du grain entraînent un coût logistique plus élevé : 65 à 95€/t. En comparaison, ce coût en conventionnel est situé entre 20 et 24€/t.

https://www.franceagrimer.fr/content/download/75794/document/ETU_COUT_LOGISTIQUE_Grandes%20Cultures_BIO.pdf

2024, 36 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 321-037

Bilan moisson 2024

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Une enquête, réalisée en 2024 auprès de céréaliers bio de la région Bourgogne-Franche-Comté, a permis d'estimer un bilan des moissons bio. Sur les 357 parcelles référencées, l'assolement est dominé par le blé d'hiver (113 parcelles), suivi du blé de printemps, du méteil d'hiver, de l'orge de printemps et de la lentille. Les conditions climatiques pluvieuses de 2024 ont négativement impacté les rendements, par l'excès d'eau et par le manque de luminosité. Par rapport aux rendements moyens de la période 2014-2023, la production de blé a, par exemple, diminué de 20 à 35%. Concernant la qualité, les taux de protéines des blés et des orges sont justes corrects, ne permettant pas de rattraper la baisse quantitative de la production. Les blés cultivés sur des sols à bon potentiel ont montré les plus faibles écarts à la moyenne décennale, alors que les sols moyens et superficiels ont entraîné un plus gros décrochage des rendements par rapport à la moyenne. Au niveau de la fertilisation des sols, l'enquête suggère que le précédent cultural est plus impactant pour améliorer les rendements de blé qu'une fertilisation par apport de matière organique.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filieres/grandes_cultures/EDC/edc_102_oct_2024.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 102, 01/10/2024, p. 3-5 (3)

réf. 321-130

Blé, orge, triticale, avoine, blé dur : Quelle offre variétale en céréales à paille pour 2025 ? ; T. Coevoet, multiplicateur de céréales à paille : « La rigueur paie »

POUPEAU Jean-Martial

Plusieurs représentants de semenciers, obtenteurs et délégataires partagent leurs visions de la filière de semences bio de céréales à paille : Maxime Debuire, pour Lemaire-Deffontaines ; Christophe Deneufbourg, Olivier Leflaec et Florian Pinot, d'Agri Obtentions ; Geoffroy Le Tallec, de Sem-Partners ; Dominique Thuault, pour RAGT ; Romain Volpoët, pour KWS Group ; Emmanuel Sterlin, du réseau Deleplanque-Saaten Union. Les conditions climatiques de 2024, notamment pluvieuses, ont perturbé les rendements des productions de semences. Chaque entreprise présente une sélection de variétés bio, dont des nouveautés pour la saison 2025-2026, pour une diversité de céréales à paille : blé tendre, blé dur, triticale, orge d'hiver, épeautre, etc. La structure Semences de France regroupe 48 coopératives françaises, bio et conventionnelles. Elle gère la marque Semences de France et participe au projet Expébio. Thomas Coevoet est agriculteur bio dans l'Oise, sur une ferme de 137 ha. 60 ha sont dédiés à la multiplication de céréales à paille : grand épeautre, triticale, orge d'hiver, avoine de printemps et orge de printemps. La ferme travaille en contrat avec Lemaire-Deffontaines. Les rendements habituels en céréales se situent entre 40 et 45 q/ha, pour une marge brute de 1000 à 1200 €/ha.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 36-41 (6)

réf. 321-046

Les bruches

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Les bruches sont des insectes coléoptères, qui provoquent des dégâts sur les graines de légumineuses, telles que les féveroles, les pois, les lentilles, etc. Il existe plusieurs espèces de bruches, qui sont, en général, spécifiques à une légumineuse. L'article fournit des photos et des descriptions détaillées de chaque bruche, afin de les identifier et de déterminer leur potentiel ravageur dans une parcelle. Si les adultes se nourrissent de pollen, ce sont les larves, directement pondues dans les gousses, qui se nourrissent des graines. Plusieurs mois après la ponte, une bruche adulte sort de la gousse et ira hiberner dans une zone forestière ou directement dans la zone de stockage des graines. La température idéale de développement des bruches est de l'ordre de 25°C, les légumineuses d'été sont donc les plus à risque. Les dégâts sur les rendements sont faibles, mais la qualité peut être altérée. En alimentation humaine, en particulier, le taux maximal de grains bruchés est de 1 à 3%. Plusieurs solutions de lutte préventive sont envisageables : délais de retour de 6-7 ans, labour après moisson, semis loin des silos de stockage, etc. Des pièges spécifiques existent, mais leur utilisation coûte cher. Après la récolte, des solutions existent pour limiter les dégâts des bruches : sécher les graines, ou au contraire les congeler pour tuer les bruches, trier les graines à la table densimétrique (les graines bruchées sont moins denses), ou encore, dans le cas des productions destinées à l'alimentation humaine (lentilles principalement), tuer les bruches grâce à un traitement des graines sous CO2 ou sous vide.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filiere/grandes_cultures/EDC/edc_102_oct_2024.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 102, 01/10/2024, p. 5-7 (3)

réf. 321-131

Etude et optimisation des bénéfices agronomiques et de la gestion des couverts végétaux en Grandes Cultures biologiques

BURC Estelle

Ce stage de fin d'études d'ingénieure agronome, réalisé au sein de Bio-Ariège-Garonne, avait pour objectif d'étudier les couverts végétaux dans les intercultures en grandes cultures biologiques. L'étude s'est notamment basée sur le travail du GIEE Sols et transition, un groupe d'agriculteur.ices biologiques qui échangent sur les couverts végétaux. Des essais ont été menés sur les couverts hivernaux de 2023-24, en particulier sur les méthodes de destruction des couverts. 8 agriculteur.ices ont été suivi.es, avec une diversité de mélanges semés (féverole, radis, avoine, etc.) et d'itinéraires techniques. Un bilan financier des différents itinéraires techniques a été réalisé, dans l'objectif d'optimiser les coûts et de réduire le travail du sol. L'étude s'est également intéressée aux méthodes de valorisation et de diffusion des informations dans les réseaux agricoles : les partages d'expériences entre agriculteur.ices favorisent des choix agroécologiques performants.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/01/Memoire-de-stage-Estelle-BURC-2024.pdf>

2024, 67 p., éd. L'INSTITUT AGRO RENNES-ANGERS (AGROCAMPUS OUEST - CFR de RENNES)

réf. 321-032

Rouille brune : Puccinia recondita

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

La rouille brune est une maladie foliaire que l'on retrouve sur les céréales et, en particulier, sur le blé. Elle est causée par un champignon basidiomycète. En région Bourgogne-Franche-Comté, elle est de plus en plus observée, mais son impact reste faible. La rouille brune est caractérisée par des pustules brunes entourées de jaune sur les feuilles. La photosynthèse des feuilles est impactée et peut réduire le rendement des épis. Si l'automne est doux, la maladie peut apparaître très tôt en sortie d'hiver. Elle est également favorisée par des conditions chaudes et humides au printemps. Certaines variétés de blé présentent des résistances, mais la rouille brune évolue rapidement et peut donc contourner ces résistances. Concernant les moyens de lutte, il est conseillé d'éviter les variétés sensibles sur les zones anciennement touchées, de retarder la date de semis en automne, ou encore de réduire la densité de semis.

https://www.biobourgogne.fr/images/imagesFCK/file/2_filieres/grandes_cultures/EDC/edc_1_03_dec_2024.pdf

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO N° 103, 01/12/2024, p. 4-5 (2)

réf. 321-133

Semis de fabacées pluriannuelles sous couvert d'avoine nue : Quelles opportunités dans la gestion des adventices, pour la nutrition azotée des cultures et les coûts de mécanisation ?

TRICHEUR Alexandre

La Ferme bio des Mille Liens, dans les Deux-Sèvres, accueille un essai de couverts de fabacées (légumineuses) semées en association avec de l'avoine. Cet essai est mené par un partenariat

comprenant Bio Nouvelle-Aquitaine, les syndicats d'eau locaux et la coopérative Corab. L'objectif de cet essai est de couvrir les sols à 100% en interculture et d'apporter une fertilisation azotée pour la culture suivante, tout en limitant les interventions mécaniques. Plusieurs espèces de fabacées (trèfles principalement) ont été semées en janvier 2024, en même temps qu'une avoine nue. La culture a été fauchée et andainée début juillet 2024, puis récoltée deux semaines plus tard. La fabacée a ensuite repoussé pour former un couvert végétal d'hiver, qui devrait être détruit au printemps 2025. Avant la fauche, le trèfle blanc géant est celui qui couvre le plus le sol, mais, post-récolte, c'est le trèfle blanc nain qui a le plus colonisé le sol. Un mois après la récolte, c'est finalement le trèfle blanc nain qui présente le meilleur compromis entre biomasse et azote restituable. Au niveau du rendement de l'avoine, Emilien Barrault, gérant de la Ferme des Mille Liens, estime qu'il n'est pas possible de conclure sur une influence de l'association avec une légumineuse car les rendements hétérogènes seraient liés, avant tout, aux conditions pédoclimatiques.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_24_web.pdf

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7318

PROFILBIO N° 24, 01/03/2025, p. 17-21 (5)

réf. 321-060

Variétés paysannes : Un mélange population, ça s'entretient !

ANGOT GUELLAEN Jeanne

En Ile-et-Vilaine, les agriculteurs membres du GIEE Grains de Pays, réunis autour de la thématique de la multiplication de variétés paysannes, ont pu se former à l'entretien des mélanges population qu'ils cultivent. En effet, si de tels mélanges présentent de nombreux avantages, notamment concernant leur adaptation au terrain, aux objectifs de l'agriculteur et aux aléas climatiques, avec une meilleure résilience, il convient de ne pas les laisser se développer sans contrôle. La sélection naturelle n'allant pas toujours dans le sens des objectifs définis, il convient de garder ceux-ci en tête et de savoir influencer sur l'évolution du mélange si besoin, par exemple en intégrant de nouvelles espèces ou variétés. Pour ce faire, une méthodologie par étapes est proposée et illustrée par des témoignages.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 22-23 (2)

réf. 321-015

Production Végétale Jardinage

Osez cultiver des agrumes rustiques !

DE LA VAISSIERE Jean / DESMOULINS Ariane

Les agrumes rustiques, originaires d'Asie du Sud-Est, peuvent être cultivés en France et leur culture remonte doucement vers le Nord en raison du réchauffement climatique. Cet article partage des conseils relatifs à la culture des agrumes rustiques, ainsi que des informations sur les principaux prédateurs et maladies qui ciblent les agrumes, ainsi que les moyens d'y

remédier. Un encart indique également comment bien choisir un plant d'agrumes destiné à être planté en pleine terre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 150, 01/01/2025, p. 42-43 (2)

réf. 321-073

Production Végétale Maraîchage

Cahier technique n°3 : Changement climatique en Pays de la Loire : Impacts et solutions ou propositions d'adaptation pour les systèmes maraîchers biologiques

AMIOT Louis / MORVAN Cécile

Dans les Pays de la Loire, l'association Bio Loire Océan regroupe plus d'une cinquantaine d'exploitations (maraîchage, arboriculture) bio. Cette association participe au projet Climatveg, qui étudie les impacts du changement climatique sur l'agriculture bio et développe des solutions d'adaptation. Trois cahiers techniques ont été rédigés par Bio Loire Océan : le premier détaille les impacts du changement climatique sur la région (notamment +1,1°C par rapport à la période 1951-1980), le deuxième se focalise sur l'arboriculture bio et le troisième sur le maraîchage bio. Dans ce troisième cahier technique, des entretiens avec des maraîchers bio locaux ont permis d'identifier les risques les plus importants causés par le changement climatique pour le maraîchage bio dans les Pays de la Loire : les coups de chaud, les pluies fortes et/ou continues, la sécheresse et l'apparition de nouveaux ravageurs. Dans les fermes maraîchères, des solutions d'adaptation sont déjà en développement. Contre les coups de chaud : sélection variétale, stratégie d'évitement, blanchiment des tunnels, etc. Contre la sécheresse : planification de l'irrigation, anticipation des restrictions, etc. Contre les nouveaux ravageurs : observation des populations, installation des auxiliaires, etc. Globalement, dans les Pays de la Loire, une méditerranéisation des pratiques maraîchères est observée, que ce soit dans le choix des espèces/variétés (poivrons, courgettes, patates douces, etc.) ou dans les techniques utilisées (voiles d'ombrage, blanchiment des serres, etc.).

https://drive.google.com/file/d/1TP1_rgRhHd49ZqDVG54k8PdX0jHVjWta/view

2025, 21 p., éd. BIO LOIRE OCÉAN

réf. 321-036

Dossier : Semences potagères : Une filière qui sème

RIVRY Christine / POUPEAU Jean-Martial

Le développement de la filière maraîchère bio passe par le développement des semences potagères bio. Frédéric Rey, de l'Itab, présente les avancées réglementaires des semences bio : la notion de « variété biologique adaptée à la production biologique » fait l'objet d'un fort enjeu de développement depuis son introduction en 2022. La réglementation européenne introduit également la notion de Matériel hétérogène biologique (MHB). L'Inao est responsable du suivi des statuts dérogatoires des semences et des plants utilisables en bio. Actuellement, 200 espèces potagères sont référencées sur le site semences-plants-biologiques.org, dont 35 en Hors dérogation (HD). Dès 2036, toutes les semences devront être en hors dérogation. Stéphanie

Klaedtke, chargée de mission à l'Itab, rappelle l'importance de la vigueur des graines : germination homogène, levée rapide pour concurrencer les adventices, résistance aux stress abiotiques, etc. Pour cela, le traitement et le stockage des graines sont cruciaux. En 2024, l'offre bio des semenciers est plutôt en hausse (par exemple, chez Bejo Graines France, + 5-7% de volumes de vente en 2024). Néanmoins, la production des graines bio, en 2024, a été compliquée du fait de la météo, notamment en culture de graines d'oignons. De nouvelles variétés sont régulièrement développées, pour leurs résistances ou pour la diversité de l'offre, en courgettes par exemple. Le dossier comprend une liste de nouvelles variétés bio, issues de différentes entreprises semencières : arachide d'Agrosemens, carotte de Bejo Graines, courgette de Gautier Semences, coriandre de Voltz, etc. L'Earl de Rochemault, dans le Maine-et-Loire, s'est spécialisée dans la multiplication de semences potagères (choux, poireaux, fenouils, etc.), sur 3 ha de plein champ et 8 500 m² de tunnels. La multiplication des choux bio (fleurs, cabus, rave, etc.) conduite sous 4 000 m² de tunnels, représente 50% du chiffre d'affaires de la ferme. La ferme contractualise avec 7 à 8 établissements semenciers.

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 21-34 (14)

réf. 321-045

L'humidité sous abris : Maladies et humidité : Mieux vaut prévenir que pourrir

PEDEN Maëla

Lors de conditions météorologiques humides et peu lumineuses, les cultures sous abris peuvent vite devenir très sensibles au développement de maladies fongiques et bactériennes. Ce fut par exemple le cas en 2024, avec un printemps et un été maussades. Pour limiter les risques, quelques règles sont à respecter pour gérer l'humidité sous abris : aérer dès que nécessaire et suffisamment, bien gérer son irrigation, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 309, 01/03/2025, p. 20-21 (2)

réf. 321-014

Pommes de terre robustes : Super Patate pour sécuriser la filière bio

RIVRY Christine

Le projet Super Patate, en Hauts-de-France, vise à renforcer la filière pommes de terre bio. Alain Delebecq, référent filières végétales bio à Bio en Hauts-de-France, explique que la filière a notamment besoin de variétés résistantes, principalement face au mildiou. Actuellement, la lutte contre le mildiou nécessite des traitements au cuivre, à hauteur de 2 à 4 kg/ha/an. Or, ce fongicide est classé comme substance à substitution, c'est-à-dire autorisé de manière temporaire (encore 7 ans). Le projet, impliquant également des acteurs de la filière bio belge, teste, chaque année, entre 35 et 40 variétés. Si le principal critère de sélection est la résistance au mildiou, d'autres critères sont étudiés : tolérance aux ravageurs, aux stress abiotiques, besoins en eau et en azote, etc. Un autre projet, piloté par l'Itab, le projet Parici (2025-2030) vise à concevoir des systèmes agricoles bio sans cuivre, notamment en pomme de terre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 46 (1)

réf. 321-049

Réduction de la pénibilité : un enjeu pour les fermes maraîchères

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

L'activité de maraîchage engendre des situations spécifiques de pénibilité liée au travail : tâches répétitives, travaux en hauteur, travaux sous la chaleur des serres, etc. Une enquête, menée par la Chambre d'agriculture de Corrèze et la MSA, montre que les maraîchers locaux définissent la pénibilité du travail principalement par l'apparition de douleurs, 9 maraîchers sur 10 souffrant de troubles musculo-squelettiques (TMS). Plusieurs leviers de réduction de la pénibilité ont été identifiés, notamment en améliorant l'ergonomie au travail : réglage et bon entretien des outils, adaptation des outils à sa morphologie, utilisation de casques anti-bruit, investissement dans des brouettes et des chariots adaptés, ou encore utilisation de lits de désherbage. L'enjambeur électrique maraîcher Romanesco est un équipement polyvalent pour accompagner les travaux manuels en plein champ (plantation, binage, etc.). Le lit de désherbage électrique Elatec permet de travailler à une ou deux personnes allongées, pour les plantations, le désherbage, etc. Il coûte 10 000€ HT. La réduction de la pénibilité passe également par une réflexion plus globale de l'aménagement de la ferme : regrouper les parcelles et répartir géographiquement les cultures (par période de récolte, par exemple), isoler et éclairer correctement les locaux, adapter la hauteur des tables, prévoir des allées assez larges pour tous les équipements, etc. Des leviers organisationnels sont aussi à mobiliser : alterner les tâches, marquer des temps de pause, utiliser des outils de planification, etc.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/BT_42_MARAICHAGE_AB_PENIBILITE_DEC_2024.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE

BIOLOGIQUE N° 42 - Réduction de la pénibilité : un enjeu pour les fermes maraîchères, 01/12/2024, p. 1-13 (13)

réf. 321-135

Production Végétale Petits Fruits

Arrêt des bâches en plastique : Des fraises désherbées mécaniquement

COISNE Marion

Situé dans le Rhône, le Gaec Là-Haut sur la montagne comprend trois associés, dont Marc Guyot. La ferme produit, en bio, des petits fruits (fraises, groseilles, myrtilles, etc.) sur 2 ha, des gros fruits sur 1,5 ha et des céréales et des prairies sur 7,5 ha. 40% des petits fruits sont vendus en frais et 60% sont transformés. Marc Guyot explique ressentir les effets du changement climatique sur la ferme et notamment le risque accru de sécheresse en été, souvent jusqu'au mois de novembre. En outre, les événements de pluie intense (80 mm sur une courte période) entraînent des phénomènes d'érosion. Pour favoriser l'enracinement des fraisiers, les bâches en plastique ont été supprimées. Pour gérer les adventices, les jeunes plants de fraises sont buttés, puis binés. Avec une pailleuse, les fraisiers sont paillés avant l'apparition des fruits. Marc Guyot constate un système racinaire plus profond et une meilleure production de fraises, dès 3 ans après l'arrêt des bâches. Contre l'oïdium, les fraisiers sont traités avec une macération de prêle, en prévention avant les épisodes de pluie. Contre le mildiou, des barquettes de soufre

sont installées dans les serres : le soufre se diffuse naturellement par l'effet de la chaleur. Concernant les framboises, la variété Vajolet est désormais utilisée en extérieur pour sa résistance aux fortes chaleurs et des pièges à phéromones ont été définitivement installés contre le byturus. Par ailleurs, Marc Guyot est l'un des associés de l'entreprise de transformation Terr'Etic. Basé dans le Rhône, cet atelier transforme chaque année 90 t de fruits bio (ou en conversion), en purées, coulis et compotes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 48-49 (2)

réf. 321-051

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection Poirier biologique

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ont édité un guide à destination des producteurs de poires bio, pour les aider à concevoir une stratégie de lutte contre les bio-agresseurs des vergers de poiriers. Le guide présente, pour chaque saison et chaque bio-agresseur (pucerons mauves, tavelure, chenilles, feu bactérien, etc.), les mesures prophylactiques et les solutions de lutte envisageables : traitements, pièges, etc. Le guide détaille les matières actives et des exemples de produits commerciaux, ainsi que les doses homologuées. Certains de ces moyens de lutte sont soumis à dérogation.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=216823
2025, 15 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 321-066

Arboriculture : La punaise diabolique : Le fléau de ces dernières années

CHASTAING Séverine / MULLER Rémy

La punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) est un insecte ravageur qui pose problème sur de nombreux fruits (noisettes, pommes, poires, kiwis) mais aussi sur aubergines, soja, etc. Cet article propose une description précise (avec images détaillées) de la punaise diabolique : grosse punaise brunâtre à tête carrée, avec des pattes foncées possédant chacune des tâches blanches et avec des tâches brunes sur les ailes. L'article contient également des photos d'autres punaises pour établir des comparaisons, ainsi que des photos des œufs et des 5 stades larvaires de la punaise diabolique. Cette punaise hiberne l'hiver et peut survivre jusqu'à 9 mois. Au printemps, elle se nourrit dans les vergers en causant des dégâts sur les fruits par piqûre et commence à pondre. En général, deux générations se chevauchent sur une saison, entraînant un pic de population adulte entre août et septembre. La punaise diabolique est un insecte très mobile, qui peut pondre et se nourrir dans différents lieux, ce qui la rend difficile à piéger. Une meilleure compréhension de son cycle de reproduction permettrait de lutter contre la punaise à des stades où elle est moins mobile : œufs et premiers stades larvaires. Actuellement, le moyen de lutte le plus efficace serait l'utilisation d'auxiliaires parasitoïdes (*Anastasis bifaciatus* et *Trissolcus*

japonicus, entre autres), mais pour un investissement important. Des essais sont en cours pour évaluer l'efficacité du cuivre, des pièges avec phéromones ou encore du Spinosad.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-)

[Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_24_web.pdf)

[Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_24_web.pdf](https://abiodyc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7319)

https://abiodyc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7319
PROFILBIO N° 24, 01/03/2025, p. 3-6 (4)

réf. 321-058

Arbres et petits fruits face aux stress : Des extraits fermentés pour renforcer les plantes

COISNE Marion

Dans la Vienne, Amélie Lomont est productrice de fruits bio, à la ferme de la Gaîté Fruitée. La ferme comprend 1,6 ha de verger diversifié (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, figuiers, etc.), ainsi que 5 000 m² de petits fruits (framboises, cassis, groseilles, fraises, etc.). L'arboricultrice a choisi des porte-greffes avec des systèmes racinaires forts pour résister à la sécheresse. Face au chancre, elle conseille de désinfecter les outils de taille entre chaque arbre et elle a testé l'utilisation d'extraits fermentés, pulvérisés sur les feuilles. Elle estime que ces préparations, complétées d'huiles essentielles, sont également efficaces pour lutter contre les cicadelles sur les fraisiers. Le coût de ces produits est estimé à 800€/an.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 47 (1)

réf. 321-050

Essor des biostimulants : Getade Environnement optimise les synergies sol-plante

RIVRY Christine

Basée en Charente, Getade Environnement est une entreprise qui fabrique des biostimulants pour les végétaux, utilisables en bio. Les 35 produits fabriqués utilisent des principes actifs de 70 plantes. Par exemple, l'acide phénol, issu de la cannelle, a des effets anti-oxydants et anti-UV. Il est utilisé dans le produit Silistim, un biostimulant à pulvériser sur les feuilles, qui vise à les renforcer face aux stress. Une étude, menée par la Chambre d'agriculture de Gironde, suggère que ce produit peut faire baisser les quantités de cuivre nécessaires. L'entreprise développe actuellement des enrobages de semences, qui ont pour but d'améliorer les levées. Ces produits sont sous statut Snub « Substances naturelles à usage biostimulant », dans le groupe des PNPP (Préparations naturelles peu préoccupantes).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 15-17 (3)

réf. 321-042

Lutte contre le doryphore : L'expérimentation pour une alternative au Spinosad

MENARD Samuel

Les doryphores sont des insectes ravageurs qui consomment les feuilles (voire les tubercules) des solanacées, pouvant réduire sévèrement les rendements. Actuellement, en agriculture biologique, le traitement le plus efficace pour lutter activement contre les doryphores est le Spinosad. Néanmoins, ce produit est controversé, notamment pour ses impacts négatifs probables sur l'environnement. La Fnab porte le projet Alterspino, qui vise à développer des moyens de lutte alternatifs au Spinosad. Le doryphore est un insecte qui hiberne dans le sol. A partir de 14°C, au printemps, les adultes sortent de terre et commencent à se nourrir de feuilles de solanacées (aubergines, tomates et, en premier lieu, pommes de terre), pouvant consommer jusqu'à 10 cm² de feuilles par jour. En une saison, 1 à 4 générations peuvent se chevaucher : plus la température est élevée, plus les cycles de reproduction sont courts. Plusieurs produits ont été testés par l'ACPEL (Association collaborative de production d'expérimentations et de références légumières). Ces traitements sont utilisés sur les premiers stades larvaires du doryphore, stades les plus sensibles et donc les plus contrôlables (une semaine après la ponte). La tanaisie et le produit SNUB (Substances naturelles à usage biostimulant Repulso (extraits d'ail, de raifort, d'huiles essentielles, etc.) n'ont pas montré d'efficacité. En revanche, les pulvérisations de caféine pure et les nématodes Capsanem ont permis de lutter significativement contre les larves de doryphores. D'autres essais sont prévus en 2025, avec des doses plus faibles de capsanem (pour optimiser les coûts) et des décoctions de café (la caféine pure n'étant pas réglementairement utilisable).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_24_web.pdf
https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7321

PROFILBIO N° 24, 01/03/2025, p. 22-25 (4)

réf. 321-121

Maraîchage : Détecter les ravageurs : Un gain de temps avec les pièges connectés

COISNE Marion

Maxime Chabalier, conseiller en maraîchage à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, rappelle l'importance, en maraîchage, de suivre précisément l'évolution des populations de ravageurs. Plusieurs moyens sont envisageables : observation visuelle, pièges chromatiques, pièges à phéromones, etc. De nouveaux pièges connectés permettent de suivre les ravageurs sans avoir besoin de venir vérifier les pièges sur le terrain. Ils permettent également de suivre les populations de ravageurs et d'auxiliaires la nuit. Plusieurs types de pièges existent, avec un système d'alerte ou non ; certains prennent des photos, d'autres peuvent identifier le ravageur, etc. Le frein principal est le coût du piège connecté, avec notamment des frais d'abonnement. Avec un maillage de 10 pièges, l'investissement est de 4 835€ en connecté contre 5 835€ en classique, cette différence étant expliquée par les frais de main-d'œuvre économisés avec les pièges connectés, alors même qu'un piège connecté coûte, à l'achat, 410€ contre 30€ pour un classique. Néanmoins, à l'échelle d'un producteur, la rentabilité n'est pas garantie puisque le suivi des pièges classiques peut être réalisé en même temps que d'autres actions : suivi de la culture, démarrage de l'irrigation, etc. Nadia Tounsi, conseillère en arboriculture à la Chambre

d'agriculture des Pays de la Loire, teste les pièges connectés Trapview pour suivre les pucerons cendrés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 44-45 (2)

réf. 321-048

Maraîchage : Lutte contre les pathogènes du sol : Des combinaisons de leviers fonctionnent

COISNE Marion

Le projet Supernoma (2022-2024), piloté par l'Association régionale d'expérimentation légumière des Pays de la Loire (Arepal), développe des moyens de lutte contre les bioagresseurs du sol. Arjuna Ravindirane, conseiller au Comité départemental de développement maraîcher (CDDM), en Loire Atlantique, présente certains résultats du projet, notamment les moyens de lutte contre les nématodes à galles en culture de tomates. Des traitements ont été testés, à base d'extrait d'œillet d'Inde et de terpènes, montrant une efficacité moyenne. En combinant ces traitements avec des porte-greffes résistants (Sanaterra TD-33) et des acariens prédateurs, les nématodes ont été efficacement contrôlés. Le projet Supernoma a également testé l'emploi de plantes de service, notamment l'avoine et le seigle qui favorisent le développement de mycorhizes dans le sol. Des essais au centre Ctifl de Carquefou (44) ont montré une efficacité en production de laitues. Armelle Braud, du CDDM, explique que certaines plantes qui libèrent des molécules toxiques pour les microorganismes du sol, comme le sorgho ou le radis fourrager, permettent d'assainir le sol avant une culture sensible. Autre plante de service, la moutarde pourrait être efficace contre les nématodes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 42-43 (2)

réf. 321-047

Le phytonome de la luzerne : un ravageur favorisé par le changement climatique

LES ÉCHOS DES CHAMPS BIO

Le phytonome de la luzerne est un insecte coléoptère de type charançon. Il cause des dégâts sur la luzerne, mais aussi sur d'autres légumineuses (trèfle, haricot, fève, etc.). L'adulte, de couleur sombre, mesure entre 4 et 6,5 mm. La larve mesure environ 1 cm et elle est plutôt vert clair. Les œufs sont pondus directement sur la luzerne au printemps et en automne et éclosent, au printemps, dès que la température atteint 8°C. Les larves se développent principalement entre mars et juin, et causent les principaux dégâts en consommant les bourgeons et le limbe des feuilles de luzerne. Les adultes se nourrissent également des feuilles, mais avec moins d'impact. Les luzernes bien installées (démarrage précoce en hiver ou deuxième année de coupe) sont moins sensibles. Ce ravageur a déjà été observé localement en région Bourgogne-Franche-Comté et risque de se développer à cause du changement climatique : hivers doux et printemps chauds sont favorables à une meilleure survie et à une accélération du développement des larves. En bio, il n'existe pas de moyen de lutte curatif efficace. En prévention, il est conseillé d'avancer la date de fauche (avant que les dégâts ne soient trop importants), de choisir des variétés qui démarrent rapidement en sortie d'hiver ou encore de broyer les tiges en fin de saison pour éliminer les œufs.

The use of mineral dynamised high dilutions for natural plant biostimulation; effects on plant growth, crop production, fruit quality, pest and disease incidence in agroecological strawberry cultivation

Utilisation de hautes dilutions minérales dynamisées pour la biostimulation naturelle des plantes ; effets sur la croissance des plantes, la production agricole, la qualité des fruits, les impacts des ravageurs et des maladies, en culture agroécologique de fraises

FAEDO Leonardo / MATIAS Caroline / VERDI Rovier / ET AL.

Les fraises (*Fragaria x ananassa*) sont l'une des cultures fruitières les plus importantes au monde, mais reçoivent parfois de nombreux traitements. Les biostimulants des végétaux sont utilisés pour stimuler la croissance et le développement des plantes, avec un faible impact résiduel. L'objectif de cette étude était d'évaluer les effets de biostimulation de plants de fraises bio, traités avec des solutions minérales homéopathiques, de hautes dilutions dynamisées (DHD) : Soufre 12CH, Phosphore 12CH, Kali carbonicum 12CH, Calcarea carbonica 12CH, Silicea terra 12CH, Natrum muriaticum 12CH et Mercurius solubilis 12 CH, de l'eau distillée dynamisée 12CH et de l'eau distillée (témoin). L'étude a été développée par l'Université de l'État de Santa Catarina (Brésil), avec le support de l'Université de Coventry (UK). L'expérience a été réalisée sous serre dans l'État de Santa Catarina (UDESC), au Brésil, en 2019 et a été répétée en 2021. L'expérience s'est déroulée selon un plan en blocs randomisés, avec application du traitement en double aveugle. Les données ont été analysées par ANOVA et, lorsqu'elles étaient significatives, par le test de Dunnett. Les résultats ont montré que les plantes traitées avec les DHD de Soufre 12CH, Phosphore 12CH et Kali carbonicum 12CH ont augmenté leur croissance et leur rendement et ont été moins affectées par la maladie des taches foliaires (*Mycosphaerella fragariae*). Les plantes traitées avec Silicea terra 12CH ou avec Calcarea carbonica 12CH ont montré un développement accru du système racinaire. Les résultats obtenus suggèrent que les DHD minéraux pourraient être utilisés comme biostimulants pour soutenir la production agroécologique de fraises.

<https://doi.org/10.1080/01448765.2024.2396894>

BIOLOGICAL AGRICULTURE & HORTICULTURE N° Vol. 40, n° 4, 20/09/2024, p. 267-287 (21)

réf. 321-122

Production Végétale Sol

Soil microbiota resilience in a two-decade long-term experiment comparing an organic and a conventional cropping system

Résilience du microbiote du sol dans une expérience à long terme sur deux décennies comparant un système de culture biologique et un système de culture conventionnelle

CASAGRANDE PIERANTONI Debora / CONTI Angela / CORTE Laura / ET AL.

L'agriculture a un impact potentiellement sur toutes les composantes biologiques de l'environnement agricole, y compris les micro-organismes du sol. Si le rôle de l'agriculture biologique dans l'accumulation de matière organique dans le sol est généralement acté, ses effets bénéfiques sur le microbiote du sol sont encore débattus. Une étude a été menée sur la station expérimentale Fieldlab, de l'Université de Pérouse (Perugia, Italie). Des échantillons de sol ont été prélevés dans des champs proches, gérés selon les mêmes schémas de rotation pendant 18 ans, mais avec des méthodes d'agriculture conventionnelle à faible impact ou d'agriculture biologique. Des échantillons de six cultures différentes ont été comparés, grâce aux méthodes de métabarcoding (métacodage à barres de l'ADN) et de l'empreinte métabolomique. Des différences significatives ont été constatées entre le microbiote des parcelles conduites en agriculture biologique et des parcelles conduites en agriculture conventionnelle. Alors que d'autres études ont trouvé très peu de différences entre les microbiotes de sols gérés différemment après des périodes plus courtes, ce travail souligne que près de deux décennies de conduite différenciée sont nécessaires pour induire des variations significatives du microbiote. Cela suggère une forte résilience des populations du sol et la nécessité de stratégies à très long terme dans l'agriculture pour conduire à des changements significatifs dans la qualité du sol.

<https://doi.org/10.1016/j.apsoil.2024.105481>

APPLIED SOIL ECOLOGY N° Volume 201, 01/09/2024, p. 1-12 (12)

réf. 321-021

Production Végétale Viticulture

Des alliés pour une viticulture durable : Retours d'expérience et coûts des couverts végétaux

BIROLLEAU Céline / AURELLE Violette / MASSET Léna

Dans le cadre du projet Vertigo, la Chambre d'agriculture de Gironde a suivi le travail du Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) « Les Enherbeurs ». Les 15 viticulteurs de ce GIEE expérimentent des couverts végétaux d'hiver en interrangs de leurs vignes. Trois viticulteurs du groupe témoignent, dont Charles-Frédéric Barthelme, responsable technique du domaine du Château Cadet-Bon (Gironde), le seul des trois domaines en bio. Pour ces trois viticulteurs, les intérêts des couverts hivernaux sont multiples : fertilisation, décompaction et portance du sol, limitation de l'érosion, etc. Le couvert utilisé est composé d'un mélange d'espèces végétales, à adapter selon les parcelles et selon les objectifs du vignoble : les graminées créent de la biomasse et apportent du carbone au sol, les légumineuses fixent de l'azote, les brassicacées produisent de longues racines qui aèrent le sol, etc. Les semis des couverts sont effectués entre fin août et mi-octobre, pour garantir une bonne levée avant la fin de l'automne. Plusieurs types de semoirs sont envisageables, en fonction des graines à semer. Au Château Cadet-Bon, le coût du semis du couvert est estimé à 467€/ha, dont 340€ de semences (mélange de 7 espèces bio). La destruction du couvert est effectuée au printemps, avant le débourrement de la vigne, pour un effet fertilisant et pour diminuer le risque de gel, accru par l'humidité maintenue par le couvert.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/Profilbio_sommaire/ProFilBio_24_web.pdf

Bilan de la campagne 2024

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Une enquête a été réalisée auprès des viticulteurs de Bourgogne-Franche-Comté par la CAVB (Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne), fin 2024, afin de recenser leurs pratiques et leurs calendriers de traitement, notamment contre le mildiou et l'oïdium. Bio Bourgogne-Franche-Comté présente les principaux résultats collectés auprès des vignerons en agriculture biologique de Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Jura. 2024 a été une année particulièrement pluvieuse, et donc propice aux maladies cryptogamiques : le nombre de parcelles touchées, dès fin mars/début avril, a été plus élevé que les cinq années précédentes. De fait, les premiers traitements anti-mildiou ont été réalisés en avril. Sur l'ensemble de la campagne, 13 à 15 traitements ont été réalisés par parcelle, pour une dose cumulée atteignant, en moyenne, 5 kg de cuivre métal par hectare en Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Yonne. Concernant l'oïdium, pour lequel les résultats concernant le Jura ont aussi pu être étudiés, les conditions climatiques favorables à son développement sont apparues au stade floraison. Les viticulteurs sont passés, en moyenne, 14 fois dans chacune de leurs parcelles pour appliquer des traitements à base de soufre.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2025, p. 1-6 (6)

réf. 321-112

La bio résiliente en Côte Chalonnaise : témoignage d'Hélène Sarkis, directrice technique au Domaine Joblot (Givry 71)

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le domaine viticole Joblot, en Saône-et-Loire, est conduit selon les principes de l'agriculture biologique depuis de nombreuses années, mais sa conversion est effective depuis avril 2024. Cette première année sous certification aura été difficile, avec des conditions climatiques favorables au mildiou. Pour y faire face, la main d'œuvre a été renforcée d'avril à juillet. Cette année a aussi été marquée par la réalisation d'un diagnostic GES&Vit, autour des émissions de gaz à effet de serre. Ce contexte particulier alimente la réflexion des gérants du domaine autour de la nécessité d'allier stratégie (à long terme) et actions quotidiennes pour rester résilient.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2025, p. 10 (1)

réf. 321-115

Essais 2024 : adaptation au changement climatique

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En 2024, sur une parcelle viticole de Beaune, en Côte-d'Or, un essai a été mis en place afin de comparer le développement végétatif de la vigne (débourrement et croissance des rameaux) selon les pratiques de gestion du sol mises en œuvre. Avec pour témoin l'itinéraire classique de travail du sol appliqué par le domaine viticole, ont été évalués les impacts d'un paillage géochanvre, d'un enherbement naturel maîtrisé par la tonte et d'un travail du sol précoce. La

mise en place d'un paillage ou d'un enherbement ont globalement retardé les différents stades et le développement végétatif de la vigne. Réalisé en 2024, année pluvieuse, cet essai serait à reconduire pour en confirmer les résultats.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2025, p. 7-8 (2)

réf. 321-113

Évolution des chiffres de la viticulture biologique : Observatoire Régional de l'AB en BFC : étude 2024 sur les chiffres 2023

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cet article présente les chiffres-clés, pour l'année 2023, de la filière viticole biologique en Bourgogne-Franche-Comté. La dynamique de conversion y a été plus importante qu'à l'échelle nationale cette année-là, avec 54 nouveaux domaines engagés en bio. Ainsi, 919 domaines viticoles, cultivant 8354 hectares, étaient certifiés ou en conversion.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2025, p. 11-12 (2)

réf. 321-116

Investir pour mieux rebondir ; Cap sur l'export

DE NADAILLAC Clara

Dans ces deux articles, deux vignerons en agriculture biologique, l'un installé dans l'Hérault et l'autre en Gironde, témoignent des stratégies qu'ils ont mises en place pour assurer la rentabilité et donc la pérennité de leurs domaines. Création d'une marque de négoce, développement à l'export, adhésion à un groupement de vignerons ou encore présence accrue sur des salons professionnels font partie des voies choisies.

REUSSIR VIGNE N° 324-325, 01/01/2025, p. 50-51 (2)

réf. 321-111

Millésime 2024 dans le Jura : témoignage d'Hélène Berthet-Bondet - Domaine Berthet-Bondet (Château-Chalon 39)

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La gérante du domaine viticole biologique Berthet-Bondet, dans le Jura, revient dans cet interview sur le millésime 2024. Cette année a été particulièrement difficile pour les vignerons, avec un gel tardif de forte intensité fin avril, puis une pression du mildiou forte et très virulente, et des pluies intenses tout au long de la saison, compromettant l'efficacité des traitements appliqués sur les vignes et nécessitant une remise en état pour préparer au mieux le millésime 2025. Au final, les pertes de rendement, sur le domaine, ont été évaluées à 80 %.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2025, p. 9 (1)

réf. 321-114

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Le cours aux agriculteurs : Edition du centenaire

STEINER Rudolf / SHIVA Vandana

Ce cycle de 8 conférences, donné en 1924 devant environ cent trente agriculteurs, agronomes et autres personnes, est à l'origine du mouvement mondial d'agriculture biodynamique. Aujourd'hui, l'agriculture biodynamique est pratiquée dans des milliers de domaines agricoles sur tous les continents et dans toutes les zones climatiques. Elle a aussi largement contribué au développement des mouvements mondiaux d'agriculture biologique et de protection de la nature. Cet ouvrage, qualifié par certains de bible de la biodynamie, s'appuie sur une approche macrocosmique de l'agriculture, totalement innovante. Cette approche a pour objectif de parler non seulement à la tête, mais aussi au cœur et aux mains des agriculteurs, éleveurs et jardiniers en leur montrant les voies d'une pratique qui se voudrait encore aujourd'hui novatrice et porteuse d'avenir.

2024, 462 p., éd. ÉDITIONS NOVALIS

réf. 321-061

Recherche et Système Spécifique Agriculture Tropicale

BANABIO : Evaluation de systèmes de culture innovants de BANane BIOlogique

ROHE Claire-Marie / FERON Inès / GIBERT Simon / ET AL.

La banane est le fruit le plus consommé et commercialisé au monde et représente la première filière agricole aux Antilles Françaises. De nombreuses recherches, menées depuis une trentaine d'années, ont favorisé le développement de nouvelles pratiques qui permettent de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et de se rapprocher des objectifs des plans Ecophyto. Cependant, les références technico-économiques sur les systèmes bananiers sans intrants de synthèse manquent et de nouvelles pratiques agroécologiques, telles que l'agroforesterie, doivent être testées. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets DEPHY EXPE II, le dispositif BANABIO a été mis en place afin de déterminer les performances agronomiques, économiques et de gestion des ravageurs de systèmes de production de bananes innovants (en Martinique). Deux systèmes biologiques ont ainsi été comparés à un système conventionnel : une monoculture (Bio-Intensif – BI) et un système de culture agroforestier banane – cacao avec l'utilisation de plantes de service ligneuses (*Cajanus cajan*, *Indofera zollingifera* et *Inga ingoides*). Dans cette expérimentation, les chercheurs ont suivi, sur cinq années, différents indicateurs de rendement, de gestion des bioagresseurs et une analyse des coûts de production a été réalisée. Les systèmes biologiques ont été moins productifs que le système conventionnel (poids moyen des régimes réduit de 15 % pour BI et de 28 % pour BD). Le système agroforestier semble toutefois plus résilient vis-à-vis de la cercosporiose noire et de ses impacts potentiels sur la durée de conservation des fruits (nombre de feuilles à la récolte similaire au système conventionnel et durée de vie verte des bananes plus longue de 2,5 jours). Le coût de production

du système agroforestier a été le plus élevé (37 998 €/ha/an) et celui du conventionnel a été le plus faible (23 614 €/ha/an). Cette étude a permis de montrer que la production de bananes biologiques est possible aux Antilles Françaises et que de nouvelles pratiques comme l'agroforesterie sont prometteuses, mais demandent une optimisation afin de réduire les coûts et d'améliorer la production.

<https://hal.inrae.fr/hal-04821070v1>

REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 98, 01/12/2024, p. 264-280 (17)

réf. 321-030

Recherche et Système Spécifique

Agroforesterie

Compte-rendu de la rencontre technique Association de production de fruits et élevage

BIO ARIEGE-GARONNE

Bio Ariège-Garonne a organisé, en février 2025, une rencontre technique sur les associations de cultures entre arbres fruitiers et élevage. Plusieurs types d'élevage sont envisageables sous un verger : régulier, ponctuel, brebis, poules, etc. L'association arbre-animal rend plusieurs services au verger : gestion de l'enherbement ; prophylaxie contre les bioagresseurs, par la consommation d'insectes et de fruits malades tombés au sol notamment ; apport de fertilisation (faible dans le cas du simple pâturage, élevé si est ajouté l'épandage des effluents issus des bâtiments d'élevage). Pour les animaux, il s'agit de surfaces supplémentaires de pâturage. Plusieurs projets de recherche et développement ont été cités durant la rencontre : Poscif (association verger/brebis), Lapoesie (association pommiers/lapins), Dépasse (association verger/poules). Trois modalités d'organisation de l'association verger/ovins sont présentées : pâturage ponctuel par le troupeau d'un éleveur partenaire ; pâturage ponctuel par le troupeau de l'arboriculteur ; pâturage régulier par le troupeau de l'arboriculteur. La rencontre s'est ensuite focalisée sur les modalités de conduite du verger en association avec des volailles (poules pondeuses ou poulets de chair). Quelques données technico-économiques sont présentées. Pour conclure, la journée s'est terminée par la visite du GAEC de Latour. Le GAEC comprend un cheptel de 1100 brebis tarasconnaises sur 250 ha. Depuis 2016, la volonté de diversifier les activités et les intérêts agronomiques de l'agroforesterie ont poussé le GAEC à planter 1100 arbres (pommiers, amandiers, caroubiers) sur 30 ha en pente. Un lot de 300 brebis y pâture une partie de l'année.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2025/02/CR-Rencontre-BAG_association-fruitiers-elevage_ADufils_070225.pdf

2025, 18 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE

réf. 321-039

Produire du bois d'oeuvre dans ses haies bocagères

TERRES Tiphaine

Si la valorisation des haies bocagères en bois de chauffage, sous forme de bûches ou de plaquettes est assez naturelle, la valorisation en bois d'œuvre peut soulever plus d'hésitation.

Pourtant, ce débouché peut représenter une ressource économique intéressante pour une exploitation agricole. Dans cet article, des conseils sont apportés, de la sélection des essences à leur valorisation finale. La méthode du taillis sous futaie, qui permet d'allier production de bois et gestion durable, est détaillée.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ATOOUT TREFLE (L') N° 115, 01/12/2024, p. 4-5 (2)

réf. 321-005

Recherche et Système Spécifique Recherche

Barriers to the adoption of open-pollinated varieties in the organic farming sector: a case study of small-scale vegetable production in France

Obstacles à l'adoption de variétés à pollinisation libre dans le secteur de l'agriculture biologique : une étude de cas en production maraîchère à petite échelle en France

ANTIER Clémentine / BARET Philippe

Le secteur européen de l'agriculture biologique s'est fixé des normes et des objectifs spécifiques en matière d'approvisionnement semences. Idéalement, les semences devraient être cultivées de manière biologique et devraient favoriser la biodiversité, l'autonomie des agriculteurs et être reproductibles. Les lignées inbred (pures) et les variétés à pollinisation libre (variétés dont la pollinisation a eu lieu sans intervention humaine) répondent à ces critères. Dans le cadre d'une étude de cas portant sur la production maraîchère sur petites surfaces dans le Sud-Est de la France, cette étude (portée par l'Université de Louvain en Belgique) analyse la perception des acteurs sur les différents types de semences disponibles. Les données ont été collectées auprès de 15 agriculteurs, membres de la Maison des semences paysannes locale, et de sept autres acteurs de la filière. Tous les agriculteurs de l'échantillon considèrent que les variétés à pollinisation libre sont plus conformes aux principes de la bio et de l'agriculture paysanne, mais leurs perceptions des qualités des semences disponibles les amènent à faire des choix variétaux contrastés. D'un côté, les avantages perçus des variétés à pollinisation libre, par rapport aux hybrides, sont notamment l'éthique, la qualité des produits et des avantages techniques spécifiques. D'un autre côté, les avantages relevés des variétés hybrides concernent la productivité, la résistance aux maladies et une facilité d'accès aux recommandations techniques. De plus, l'étude examine comment les contextes techniques, économiques, éducatifs et sociaux influencent le choix des agriculteurs en matière de semences. 11 obstacles à l'utilisation de variétés à pollinisation libre ont été mis en évidence, à plusieurs niveaux : sur le marché des semences, au niveau des exploitations agricoles, ainsi que dans les secteurs de l'éducation et de la vulgarisation. Ces résultats suggèrent qu'il est nécessaire d'activer différents leviers pour permettre aux agriculteurs biologiques de choisir des variétés à pollinisation libre.

<https://doi.org/10.3389/fsufs.2025.1521332>

FRONTIERS IN SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS N° 28/02/2025, 28/02/2025, p. 1-15

(15)

réf. 321-125

Further evaluation of a new method to investigate antimicrobial, colour retainment and slice healing properties of cucumber (*Cucumis sativus* L.) shows differences between conventional and organic production systems in inter-laboratory comparison trials

*L'évaluation d'une nouvelle méthode pour étudier les propriétés antimicrobiennes, de conservation de la couleur et de cicatrisation des tranches de concombre (*Cucumis sativus* L.) montre des différences entre les systèmes de production conventionnels et biologiques, dans des essais de comparaison inter-laboratoires.*

ZEISE Johanna / FRITZ Jürgen / REMBIALKOWSKA Ewa / ET AL.

La qualité des aliments est influencée par les différentes méthodes de culture, ainsi que par le type et par la quantité d'engrais utilisés. La vitalité de l'aliment qui en résulte et sa capacité à résister aux processus de dégradation ont été étudiées à l'aide d'une méthode de test de vitalité, évaluant les propriétés antimicrobiennes (AMP), la conservation de la couleur (CRP) et les propriétés de cicatrisation des tranches (SHP) de concombre (*Cucumis sativus* L.). Cinq cent soixante-quatre échantillons de concombres, cultivés sous serre au Danemark et fertilisés avec différents niveaux d'azote (N), ont été examinés, testant des concombres issus de régimes de culture conventionnelle (Conv : 145 g N/m²), biologique (OrgN- : 70 g N/m²) et biodynamique (BdN+ : 122 g N/m²). L'expérience a donné lieu à 54 comparaisons consistant en six répétitions d'essais, examinées dans trois laboratoires différents. Chaque échantillon a été coupé en plusieurs tranches, puis les échantillons ont été réassemblés, enveloppés dans un film plastique et stockés dans une armoire chauffante pendant 14 jours. Ensuite, les AMP et les CRP ont été notées visuellement sur la base d'une série de photos de référence. Les SHP ont été examinés sur les échantillons de concombres reconstitués. Les analyses de chaque laboratoire donnent des résultats cohérents. Les concombres des systèmes biologiques et biodynamiques ont obtenu de meilleurs résultats aux tests que les conventionnels. Il n'a pas été possible de différencier les concombres biologiques des concombres biodynamiques.

<https://doi.org/10.1080/01448765.2024.2353681>

BIOLOGICAL AGRICULTURE & HORTICULTURE N° Vol. 40, n° 3, 30/06/2024, p. 173-189 (17)

réf. 321-123

Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques

Les variétés végétales et les races animales, des leviers de durabilité et de compétitivité pour les filières bio

CARRIERE Amélie / SELA Marie / BRIFFOND Arnaud / ET AL.

Piloté par l'Acta (Réseau des Instituts techniques agricoles), le programme Synergies Bio & Non Bio vise à identifier et à développer des savoirs non-bio utilisables en bio et des savoirs bio utiles aux non-bio. Ce document de synthèse aborde le sujet des variétés végétales et des races animales, pour un système agricole durable. En bio et dans d'autres modes de production agroécologiques, la sélection (animale et végétale) vise, une adaptation au contexte local de la ferme : contexte environnemental, économique, agronomique, etc. Il existe, de plus, une recherche d'autonomie et de réappropriation de la sélection par les producteurs. Les instituts

techniques peuvent intervenir à différents niveaux pour accompagner ces travaux de réadaptation des variétés et des races. La création variétale est essentiellement réalisée par les professionnels semenciers, mais les instituts techniques possèdent une expertise méthodologique du sujet ; certains sont engagés dans des programmes conservatoires et d'autres accompagnent des groupements d'agriculteurs dans la sélection variétale. Les instituts techniques développent, en outre, des méthodes d'évaluation des performances de chaque variété et de chaque race. Les instituts techniques sont également impliqués dans différents programmes de conservation des races et des variétés, pour maintenir une biodiversité importante et un réservoir génétique fort. Le document se termine par une liste de contacts de spécialistes de l'amélioration animale ou végétale du réseau Acta.

https://www.acta.asso.fr/wp-content/uploads/2025/02/Plaqueette-Bio-v6_compressed-1.pdf

2025, 12 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 321-055

Vie Professionnelle Etranger

2025, une année prometteuse pour la Bio en Italie

DENAN Jean-Marc

Probios est l'un des premiers distributeurs italiens à promouvoir des aliments « free from », notamment sans gluten, et à importer et commercialiser des produits bio japonais. Son dirigeant partage les actualités du marché bio italien, les différents circuits, les principaux acteurs et la tendance du marché pour 2025 et pour les années suivantes.

BIO LINEAIRES N° 116, 01/01/2025, p. 17 (1)

réf. 321-064

La bio en Allemagne : Le retour vers la croissance ne se fait pas sans heurts

ECOZEPT

Dans un contexte de sortie de crise du marché bio, la grande distribution allemande a connu une croissance des ventes bio de 6,3 % sur les trois premiers trimestres de 2024. Les produits MDD bio ont fortement augmenté depuis 5 ans, comme pour la marque Lidl, qui est passée de 120 à 400 références MDD bio entre 2018 et 2023. Du côté de la distribution spécialisée bio, les magasins bio doivent fidéliser de nouveaux clients, après en avoir perdu face à la grande distribution lors de la crise. La chaîne de supermarchés allemande Tegut, dont 30 % du chiffre d'affaires provient de son offre bio, a intégré les magasins d'une enseigne de la distribution bio ayant fait faillite. Bien que cela permette à la chaîne de s'étendre en Bavière, Tegut doit faire face à plusieurs difficultés : La nécessité d'attirer une nouvelle clientèle ; Les défis liés à l'implantation du réseau et à la mise en place d'une nouvelle logistique ; Une situation financière dégradée.

BIO LINEAIRES N° 116, 01/01/2025, p. 13-15 (2)

réf. 321-063

En direct de l'Inao : La coopération France-Vietnam se renforce

THOMAS Sandrine

En 2023, un accord de coopération a été signé entre les ministères de l'Agriculture vietnamien et français. En 2024, une rencontre a été organisée au Vietnam, impliquant notamment l'Inao et Ecocert, qui représentaient le comité national de l'agriculture bio (Cnab) français. Deux exploitations ont été visitées, une coopérative maraîchère et une ferme en bovins lait. Les surfaces bio au Vietnam sont estimées entre 0,6% et 1,4% de la SAU totale, soit +50% par rapport à 2016. Les productions bio vietnamiennes (riz, crevettes, fruits, thé, etc.) sont principalement destinées au marché mondial, mais le Vietnam souhaite développer son marché intérieur. Néanmoins, la bio et notamment son logo manquent de reconnaissance au Vietnam. D'autres problématiques sont à gérer : accès aux intrants UAB, formation, certification, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 18-19 (2)

réf. 321-043

"Nous apprenons aux Polonais à manger de l'agneau"

BOURGEOIS Sophie

Dans le Nord de la Pologne, un couple élève, depuis 2002, des brebis de la race locale à petit effectif Kamienic. La ferme est conduite en partie en agriculture biologique, bien que les agneaux ne bénéficient pas du label, du fait que l'abattoir n'est pas certifié. Cet article propose un portrait de ces éleveurs, qui ont à cœur de faire découvrir à leurs compatriotes une viande peu consommée localement.

REUSSIR PATRE N° 719, 01/12/2024, p. 34-35 (2)

réf. 321-004

Vie Professionnelle Formation

Fiche Pédabio : Bioétagères en Maraîchage

ABIODOC - VETAGRO SUP

Dans le cadre du projet BioTransfert, le programme Pédabio a pour objectif de développer plus de synergies entre l'enseignement agricole et l'agriculture biologique, sur le Massif central. Le programme est mené par le Pôle Bio Massif Central, en partenariat avec ABioDoc. En réponse à la demande d'enseignants, de nouvelles bioétagères sur le thème du maraîchage bio ont été créées sur la BioBase, la base de données documentaire d'ABioDoc. Entre autres, l'une d'elles regroupe des documents sur les microfermes maraîchères. Lien vers la bioétagère Maraîchage : https://abiodoc.docressources.fr/index.php?lvl=cmspage&pageid=4&id_etagere=36.

https://abiodoc.pmbpro.net/doc_num.php?explnum_id=7341

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7341

2025, 1 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

réf. 321-129

Fiches Pédabio : Jeux sérieux

ABIODOC - VETAGRO SUP

Dans le cadre du projet BioTransfert, le programme Pédabio a pour objectif de développer plus de synergies entre l'enseignement agricole et l'agriculture biologique, sur le Massif central. Le programme est mené par le Pôle Bio Massif Central, en partenariat avec ABioDoc. En réponse à la demande d'enseignants, des fiches ont été rédigées pour présenter des jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique ou l'agroécologie en général. Chaque fiche détaille le public ciblé, le matériel nécessaire, le temps estimé pour une partie, etc. Neuf jeux ont été répertoriés, sur des supports et des thématiques variées : un escape game numérique qui permet de découvrir une ferme laitière, un jeu de cartes pour découvrir le métier d'agriculteur, un diagnostic de prairie pour aborder différentes notions de conduite prairiale, etc.

https://abiodoc.pmbpro.net/doc_num.php?explnum_id=7294

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7294

2025, 10 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

réf. 321-127

Fiches Pédabio : Liens internet utiles à la bio

ABIODOC - VETAGRO SUP

Dans le cadre du projet BioTransfert, le programme Pédabio a pour objectif de développer plus de synergies entre l'enseignement agricole et l'agriculture biologique, sur le Massif central. Le programme est mené par le Pôle Bio Massif Central, en partenariat avec ABioDoc. En réponse à la demande d'enseignants, une liste de liens internet liés à la bio et utiles à l'enseignement agricole a été rédigée. Cette liste regroupe une large diversité de liens internet : modules de formation, agendas, ressources techniques ou économiques (productions végétales, productions animales, filières, etc.), réglementation, etc. Des liens permettent également de trouver des ressources sur la bio à l'international. La liste comprend également plusieurs liens Internet permettant de faciliter la recherche de stages, d'emplois ou de visites. Pour finir, plusieurs adresses numériques sont dédiés à l'introduction de produits bio en restauration collective.

https://abiodoc.pmbpro.net/doc_num.php?explnum_id=7296

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7296

2025, 7 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

réf. 321-128

Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

La bio au Salon de l'Agriculture : L'heure est à la mobilisation ; Invitation à la Ferme au Sia : 12 médailles pour ses 10 ans ! ; Philippe Camburet, président de la Fnab : "Une solution gratuite pour aider les producteurs bio français"

RIVRY Christine

Le dernier Salon de l'Agriculture a été l'occasion, pour les acteurs de la bio, de monter au créneau pour défendre l'agriculture biologique, dans le difficile contexte actuel. Certes, le marché de la bio se stabilise, mais il faut continuer à agir. Un des enseignements à tirer de la crise porte sur la question de la communication auprès des consommateurs : les atouts de la bio en termes de santé et d'environnement semblent bien connus et reconnus pour grand nombre d'entre eux, mais, pour autant, ils ne sont pas le moteur principal pour l'achat. Il vaut mieux faire connaître ce que garantit le label et ses spécificités ; mais aussi parler « plaisir gustatif » et convivialité autour des produits bio qui, en la matière, ne manquent pas d'arguments, comme peuvent le démontrer les 12 médailles reçues à l'occasion du Concours général agricole 2025 par des producteurs engagés dans la marque « Invitation à la ferme », un réseau de producteurs bio qui affiche un bond de 20 % de son chiffre d'affaires en 2024. Il reste aussi l'enjeu de continuer à soutenir les acteurs mis en difficulté par cette crise de la bio, notamment les producteurs : des demandes ont été faites dans ce sens auprès du ministère de l'Agriculture, comme celle de la réaffectation des reliquats de l'enveloppe de la PAC pour la conversion bio afin, par exemple, de réévaluer le crédit d'impôt ou encore d'augmenter l'écorégime.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 10-14 (5)

réf. 321-103

Rapport d'activités - Année 2024

BIO 63

Ce rapport d'activités, publié à l'occasion des 30 ans de Bio 63, offre un aperçu de la diversité des missions et des actions, ainsi qu'une vue d'ensemble de son organisation. Ce document présente notamment la répartition des produits et des charges dans le budget 2024 et fait le point sur les cinq commissions thématiques de l'association : appui technique, filières courtes et longues, alimentation et territoire, futurs bio et durabilité. Une page est dédiée aux actions politiques et solidaires de Bio 63 en 2024.

2025, 24 p., éd. BIO 63

réf. 321-096

Vie Professionnelle Politique Agricole

Agriculture, aquaculture et pêche : Impacts des modes de production labellisés sur la biodiversité : Synthèse du rapport scientifique de l'étude

INRAE / IFREMER

Afin de mieux appréhender toutes les dimensions de la biodiversité dans l'affichage environnemental, INRAE et Ifremer ont été mandatés pour renseigner ce volet en se focalisant sur les labels dont les cahiers des charges certifient des pratiques. Ce document est une synthèse de l'étude, intitulée « BiodivLabel », qui a abordé à la fois l'agriculture (intégrant l'élevage), l'aquaculture et la pêche. 10 cahiers des charges agricoles ont été étudiés (dont 3 en AB), ainsi que 5 pour l'aquaculture (dont le bio) et deux pour la pêche. Dans les conclusions, il est stipulé que les observations directes et l'analyse des cahiers des charges attestent de l'effet positif de

l'agriculture biologique sur la biodiversité par rapport à l'agriculture conventionnelle, au niveau de la parcelle. Concernant la pêche, le label Marine Stewardship Council (MSC) apporte surtout des garanties de non-surpêche, tandis que l'évaluation des impacts sur les écosystèmes reste en débat. Pour l'aquaculture, la littérature est restreinte et les cahiers des charges sont peu exigeants. L'étude apporte également plusieurs contributions sur le plan méthodologique et fournit des éléments pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les labels et dans les politiques publiques. Un résumé de l'étude est aussi disponible : https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/R%C3%A9sum%C3%A9_BiodivLabel-web16052025.pdf.

<https://www.calameo.com/inrae/read/006800896f70ee19604d9>

2025, 92 p., éd. INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement / IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

réf. 321-102

Animer la démocratie alimentaire : Comment concevoir des parcours d'apprentissage citoyens ?

GENTY Guilhem

Ce guide s'adresse aux porteurs de projets souhaitant démocratiser le système alimentaire en passant par la création de collectifs citoyens et l'apprentissage des enjeux sociaux et économiques de l'alimentation. Au sommaire : - Construire la connaissance de la cause commune, quel intérêt ? ; - Constituer un groupe de citoyens pour construire la connaissance de cause ; - Co-construire l'information avec les citoyen·nes ; - Construire la connaissance de cause sur les enjeux alimentaires ; - Construire la connaissance de cause sur les enjeux agricoles ; - Construire la connaissance de cause avec un groupe qui évolue et se renouvelle. Ce guide est complété par des exemples de parcours d'apprentissage.

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/type-de-document/guide-technique/guide-animer-la-democratie-alimentaire/>

2025, 49 p., éd. RÉSEAU CIVAM

réf. 321-095

Souveraineté alimentaire : Un scandale made in France - L'état des terres agricoles en France n° 4 - 2025

SOVRAN Coline / ABADA-SIMON Dominique / BLIN Nathalie / ET AL.

Ce quatrième rapport de Terre de Liens sur l'état des terres agricoles en France s'intéresse à la question de la souveraineté alimentaire du pays. Mise en lumière par les actions et les blocages des agricultrices et agriculteurs en janvier 2024, cette question paraît, en effet, cruciale. Alors que la France dispose d'assez de surfaces agricoles pour nourrir ses citoyens, les importations alimentaires du pays ont doublé en 20 ans et les capacités d'exportation sont valorisées par les politiques. En marge de ces faits régis par les règles du commerce international, des démarches locales émergent dans de nombreux territoires pour expérimenter et démontrer la faisabilité de filières plus territorialisées. Après un état des lieux de la situation actuelle et de ses conséquences sur l'agriculture et l'alimentation françaises, ce rapport présente plusieurs scénarios prospectifs basés sur un changement de système et de politique agricole et

alimentaire. Des démarches, d'ores et déjà mises en place, sont également décrites au travers de témoignages. Enfin, des recommandations sont apportées.

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/souverainete-alimentaire-un-scandale-made-in-france-rapport-4>

2025, 96 p., éd. TERRE DE LIENS

réf. 321-008

Vie Professionnelle Réglementation

Le point avec Certipaq : Semences et MRV UAB : évolution des statuts dérogatoires

LEREBOURS Gwénaél

Dans le cadre des dérogations autorisant l'usage de semences ou de MRV (Matériels de reproduction végétative) non biologiques non traitées, les statuts dérogatoires des espèces végétales ont été mis à jour, le 14/01/2025. Certaines espèces sont passées Hors dérogation (HD) : les blettes, le chou chinois pe-tsai, certains navets, le seigle fourrager, etc. D'autres doivent passer Hors dérogation à partir du 01/07/2025 : tomate rouge F1, féverole d'hiver, pois protéagineux d'hiver et sarrasin. Le statut Hors dérogation signifie que les semences doivent être bio pour être utilisées en bio, sauf cas exceptionnel. Par exemple, l'avoine rude est classée Hors dérogation, mais est néanmoins classée sous Dérogation temporaire pendant 6 mois. Les plants de vigne et arboricoles restent sous statut Autorisation générale (AG) jusqu'au 10 janvier 2026. Ce statut permet d'utiliser des plants non bio mais non traités sans demande de dérogation, mais avec l'obligation d'enregistrer la quantité de plants non bio utilisée, sur le site [semences-plants-biologiques.org](https://www.abiodoc.com/article-payant/). Des mises à jour ont été également apportées sur les conditions d'utilisation du logo bio de l'UE.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 158, 01/03/2025, p. 20 (1)

réf. 321-044

Interbev : Appel à projets de recherche 2026

Cet appel à projets de recherche vise à fournir aux professionnels des filières viandes bovines (bovins et veaux), ovines, caprines et équines, les données et résultats scientifiques et techniques, qui présentent un intérêt collectif. Il est ouvert à toute entité (personne physique, organisme de recherche, ou équipe de recherche pluridisciplinaire et/ou pluri partenariale). La participation d'entreprises au projet de recherche est possible, et même souhaitable.

Date limite pour les déclarations d'intention : 5 septembre 2025

Lien : <https://www.interbev.fr/ressource/appel-a-projets-de-recherche-2026/>

Source(s) : NEWSLETTER INTERBEV n°84, juillet 2025

L'Agence BIO dévoile les chiffres du marché et de la production bio 2024

Après deux années difficiles, 2024 présente des signes encourageants pour la filière biologique française côté consommation (dépenses en produits bio des ménages en croissance de 0,8% en valeur par rapport à 2023 ; part dans les achats alimentaires des Français stable à 6%). Côté production : le solde de +1% entre producteurs bio entrants et sortants s'accompagne pourtant d'une baisse des surfaces bio de 56 197 hectares en bio, la part du bio dans la surface agricole nationale demeurant à 10%.

Lien : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/>

Source(s) : Communiqué de presse Agence BIO, 12 juin 2025

Réaction de la FNAB face aux chiffres de la bio

Les chiffres de l'Agence BIO confirment que les surfaces conduites en agriculture biologique reculent pour la deuxième année consécutive. Or, alors que l'arbitrage sur la révision de la politique agricole commune à mi-parcours doit être pris d'ici fin juillet, la FNAB appelle la ministre de l'Agriculture à saisir cette opportunité pour améliorer l'efficacité de la politique publique agricole de soutien à la bio.

La FNAB rappelle qu'entre 2015 et 2023, les agriculteurs bio ont perdu plus de la moitié de leurs aides environnementales, alors que le budget global de la PAC n'a baissé que de 5%. Une partie de l'argent a été réservé à la conversion, parfois au détriment de la stabilisation des fermes converties à l'AB.

La FNAB demande qu'un tiers des reliquats de l'argent non consommée par les conversions, soit 300 millions d'euros, serve à financer une hausse de l'écorégime bio à 145 euros par hectare et par an.

Lien : <https://www.fnab.org/chiffres-de-la-bio-la-fnab-appelle-a-securiser-loffre-de-produits-bio-origine-france/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 12 juin 2025

Commission d'enquête du Sénat sur les missions des agences

À l'initiative du groupe Les Républicains, le Sénat a créé une commission d'enquête sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État. Cette commission réunit 23 sénateurs représentant l'ensemble des groupes politiques.

Constituée le 6 février 2025, elle a rendu public son rapport le 3 juillet 2025, constitué de 4 documents : L'essentiel ; Le rapport – Tome I : Rapport et annexes ; Le rapport – Tome II : Comptes rendus ; La conférence de presse.

Cette commission propose notamment que les activités de l'Agence BIO soient reprises par une autre structure (même proposition pour les parcs nationaux, l'ANCT – Cohésion des territoires, et d'autres structures). Elle suggère également une évolution substantielle de plusieurs agences, dont l'Ademe et FranceAgriMer.

Lien vers l'essentiel du rapport : <https://www.senat.fr/rap/r24-807-1/r24-807-1-syn.pdf>

Source(s) : <https://www.senat.fr>, juillet 2025

Réaction de la Maison de la Bio à la proposition sénatoriale de suppression de l'Agence BIO

La Maison de la Bio et ses membres alertent sur les conséquences potentiellement désastreuses de la proposition sénatoriale visant à supprimer l'Agence BIO en réintégrant ses missions au sein du ministère de l'Agriculture.

Elle rappelle que l'Agence BIO est le seul espace piloté par l'État réunissant l'ensemble des professionnels de la filière bio (producteurs, transformateurs, distributeurs) et les pouvoirs publics et qu'elle est un outil indispensable de lisibilité de l'action publique pour les citoyens.

La Maison de la Bio appelle les pouvoirs publics à renoncer à cette proposition, à renforcer les moyens de l'Agence BIO, et à faire des acteurs du bio les partenaires incontournables de la transition agricole et alimentaire.

Source(s) : Communiqué de presse Maison de la Bio, 7 juillet 2025

Pétition contre la loi Duplomb

La pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale, contre la promulgation de la loi proposée par le sénateur Laurent Duplomb et adoptée le 8 juillet à l'Assemblée nationale, a atteint 1,7 million de signatures le 23 juillet.

Pour le réseau CIVAM, le mouvement citoyen en œuvre « n'est pas "contre" l'agriculture. Il en est la meilleure défense, car cette loi ne répond ni aux attentes du monde paysan, ni aux besoins de la société. ». Au service d'une minorité, cette loi « renforce un modèle agricole dépassé, qui fragilise les fermes, met à mal les écosystèmes et accroît les inégalités. »

Par ailleurs, le réseau rappelle qu'en mai dernier, le débat parlementaire n'a pas eu lieu du fait de la mise en place d'une procédure particulière. Il espère que, grâce à cette pétition, un débat public va pouvoir avoir lieu à l'Assemblée nationale et il estime que trois demandes fondamentales émergent de cette mobilisation : l'abrogation immédiate de la loi Duplomb, la révision du processus démocratique qui a permis son adoption, et la mise en place d'une vraie concertation des acteurs de l'agriculture, de la santé, de la transition écologique et du droit.

Lien : <https://www.civam.org/tribune-17-million-de-voix-selevent-contre-la-loi-duplomb/>

Source(s) : Tribune Réseau CIVAM, 23 juillet 2025

Proposition PAC : Organics Europe critique un pas en arrière pour la durabilité

Le 16 juillet, la Commission européenne a présenté l'avenir du cadre financier pluriannuel, c'est-à-dire le budget de l'UE après 2027, et l'avenir de la Politique agricole commune (PAC). Il est confirmé que la PAC fera partie d'un fonds plus important, le Fonds européen économique, territorial, social, rural et maritime pour la prospérité et la sécurité durables. Les États membres devront élaborer des plans de partenariat nationaux et régionaux expliquant comment ils alloueront l'argent et quelles seront leurs priorités. La structure à deux piliers de la PAC disparaît dans le nouveau cadre.

Sur les 295,7 milliards d'euros de la PAC alloués à l'aide aux revenus, un certain montant sera alloué aux paiements dégressifs à la surface et les fonds restants iront à toutes les autres interventions de la PAC, ce qui signifie qu'il n'y aura pas de cantonnement pour les mesures agro-environnementales et climatiques.

Bien que la proposition de la PAC reconnaisse le rôle et les avantages de l'agriculture biologique en faisant de son développement une priorité environnementale et climatique, la manière dont ce soutien sera mis en œuvre et le niveau d'ambition qui le sous-tend sont laissés à l'entière discrétion des États membres.

Ainsi, IFOAM Organics Europe demande une répartition claire des fonds de la PAC pour l'environnement, le climat et le bien-être des animaux, afin d'offrir aux agriculteurs une voie prévisible vers la durabilité.

Lien vers le communiqué de presse d'Ifoam Organics Europe : https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2025/07/IFOAMEU_policy_Press-Release_Proposal-CAP-MFF_20250716.pdf?dd

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 16 juillet 2025

La FNAB demande que la Bio soit enseignée dans le Bachelor Agro

Le nouveau Bachelor Agro, réforme phare de l'enseignement agricole, proposée par l'administration, n'intègre pas l'agriculture biologique, malgré les objectifs fixés par la loi d'orientation agricole.

Le programme actuel prévoit d'apprendre aux élèves à piloter une structure agricole dans un contexte de « transitions multiples », sans évoquer les compétences nécessaires pour comprendre les spécificités des modes de productions, en particulier ceux de l'agriculture biologique. En conséquence, la FNAB demande au ministère de l'agriculture de revoir sa copie en intégrant clairement la bio au programme.

Lien vers le communiqué de presse : <https://www.fnab.org/la-fnab-demande-que-la-bio-soit-enseinee-dans-le-bachelor-agro/>

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 5 juin 2025

État de santé de la population : Santé publique France et l'Anses lancent le cycle 1 de l'enquête Albane

Afin de mieux connaître et protéger l'état de santé de la population vivant France hexagonale, Corse comprise, Santé publique France et l'Anses ont lancé, en juin 2025, le premier cycle de l'enquête Albane, avec l'appui des ministères en charge de l'écologie, de la santé, du travail et de l'agriculture. La phase de recueil de données se terminera fin 2026, avec des premiers résultats attendus début 2028. Première enquête d'une telle ampleur incluant un examen de santé, Albane apportera une photographie précise de la santé de la population et de ses habitudes alimentaires, son activité physique, ses habitudes de vie et son exposition à une quinzaine de familles de substances présentes dans l'environnement.

Lien vers le communiqué de presse : <https://www.anses.fr/sites/default/files/CPAlbane.pdf>

Source(s) : Communiqué de presse ANSES et Santé Publique France, 10 juin 2025

Pesticides et hémopathies malignes : déconstruire l'ignorance

De nombreuses études montrent que l'exposition aux pesticides a des conséquences sur la santé humaine. Or, lorsque certains acteurs de l'industrie phytosanitaire ressentent une menace pour la commercialisation de leurs produits, une de leurs stratégies consiste à diffuser une série d'arguments mettant en doute les connaissances scientifiques. Dans cet article paru dans la Revue de Biologie Médicale n°384 – Mai-Juin 2025, des chercheurs ont analysé de manière critique les raisonnements fallacieux les plus souvent utilisés. Ils montrent comment ces raisonnements aboutissent à construire une forme d'ignorance qui a des conséquences directes sur les politiques de réglementation et, par conséquent, sur la santé publique et l'environnement.

Lien : <https://www.revuebiologiemedicale.fr/articles-en-libre-acces/sante-publique/1024-pesticides-et-hemopathies-malignes-deconstruire-l-ignorance.html>

Source(s) : <https://www.revuebiologiemedicale.fr>, Juin 2025

Lauréats de l'appel à projets « Transition agricole biologique et solidaire »

En septembre dernier, les entreprises porteuses des marques Jardin BiO étic, La Boulangère Bio et Vrai lançaient un appel à projets commun autour de la « Transition Agricole Biologique et Solidaire », avec l'ambition de soutenir, partout en France, les initiatives en faveur d'une agriculture respectueuse du sol et du vivant, créatrice d'emplois et de lien social. 24 lauréats ont été sélectionnés et chacun d'eux s'est vu attribuer un financement allant de 5 000 à 10 000€.

Lien vers la présentation des lauréats : <https://www.calameo.com/read/0072890514637b215c60b?authid=m9RtTCofnIR>

Source(s) : Communiqué de presse Jardin BiO étic, La Boulangère Bio et Vrai, 12 juin 2025

Ouverture d'un CS en Agriculture Biologique avec orientation biodynamie

Le Certificat de spécialisation (CS) « Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation » – orientation biodynamie ouvrira ses portes, en septembre 2025, au CFPPA de Segré (Maine et Loire). Conduit en partenariat avec le MABD (Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique), il s'adresse à des porteurs de projets à l'installation.

Source(s) : Communiqué de presse MABD, 17 juillet 2025

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Fiches Pédabio : Jeux sérieux	ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - CS 82212, 63 370 LEMPDES http://www.abiodoc.com Tél. : 04 73 98 13 99 abiodoc.contact@vetagro-sup.fr	FRANCE
Fiches Pédabio : Liens internet utiles à la bio	ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - CS 82212, 63 370 LEMPDES http://www.abiodoc.com Tél. : 04 73 98 13 99 abiodoc.contact@vetagro-sup.fr	FRANCE
Fiche Pédabio : Bioétagères en Maraîchage	ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - CS 82212, 63 370 LEMPDES http://www.abiodoc.com Tél. : 04 73 98 13 99 abiodoc.contact@vetagro-sup.fr	FRANCE
Les variétés végétales et les races animales, des leviers de durabilité et de compétitivité pour les filières bio	ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.acta.asso.fr Tél. : 01 81 72 17 00 editions@acta.asso.fr	FRANCE
Les listes recommandées vous éclairent - Edition 2025 - Le meilleur de la génétique pour un fourrage de qualité en quantité	AFPF (Association Francophone pour les Prairies et les Fourrages)	Maison nationale des éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.afpf-asso.org Tél. : 07 69 81 16 62 contact@afpf-asso.fr	FRANCE
Analyse de l'organisation des exploitations bio en vente directe	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE

La machine à acheter les engrais BIO 2025	AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 http://www.aura.chambres-agriculture.fr Tél. : 04 72 72 49 10 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Rapport d'activités - Année 2024	BIO 63	11 Allée Pierre de Fermat, BP 70007, 63 171 AUBIÈRE Cedex http://www.chambre-agri63.com/bio63.html Tél. : 04 73 44 45 28	FRANCE
Compte-rendu de la rencontre technique Association de production de fruits et élevage	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariege-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Cahier technique n°2 : Changement climatique en Pays de la Loire : Impacts et solutions ou propositions d'adaptation pour les systèmes arboricoles biologiques	BIO LOIRE OCÉAN	2 Rue des Fontaines, 49 330 CHÂTEAUNEUF SUR SARTHE https://www.bioloireocean.fr/ Tél : 02 41 27 37 04 coordination@bioloireocean.fr	FRANCE
Cahier technique n°3 : Changement climatique en Pays de la Loire : Impacts et solutions ou propositions d'adaptation pour les systèmes maraîchers biologiques	BIO LOIRE OCÉAN	2 Rue des Fontaines, 49 330 CHÂTEAUNEUF SUR SARTHE https://www.bioloireocean.fr/ Tél : 02 41 27 37 04 coordination@bioloireocean.fr	FRANCE
Fiches Lapins bio 2024	CAB PAYS DE LA LOIRE	Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 http://www.biopaysdelaloire.fr/ Tél. : 02 41 18 61 40 cab@biopaysdelaloire.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection Poirier biologique	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques : Le soja	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE

Agriculture biologique : Fiches techniques : Céréales à paille	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Quand des collectivités s'emparent des questions d'installation-transmission agricoles : Exemples en Ile-et-Vilaine	CIVAM 35 INSTALLATION TRANSMISSION	17 Rue du Bas Village, 35 577 CESSON-SÉVIGNÉ https://www.civam.org/civam-35-installation-transmission/ Tél. : 02 99 77 39 28 civam35it@civam.org	FRANCE
Pour une juste rémunération des filières bio du producteur au consommateur : Du blé au pain en Auvergne-Rhône-Alpes : Etude 2024	CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208, 26 958 VALENCE CEDEX 9 https://www.cluster-bio.com/fr/ Tél. : 04 75 55 80 11	FRANCE
Analyse des coûts de production agricoles durables pour l'élaboration d'un prix équitable : Note n°1 - Collection "Eclairages et recommandations"	COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE	Jardin d'agronomie tropicale de Paris, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE CEDEX http://www.commerceequitable.org/ contact@commerceequitable.org	FRANCE
Le cours aux agriculteurs : Edition du centenaire	ÉDITIONS NOVALIS	15 Rue Albert-Joly, 78 360 MONTESSON http://www.editions-novalis.com Tél. : 01 30 71 28 21 – Fax : 01 30 53 25 47 contact@editions-novalis.com	FRANCE
Cap Couvert : Un OAD pour piloter ses couverts végétaux en cultures pérennes	FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)	40 Rue de Malte, 75 011 PARIS http://www.fnab.org Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70	FRANCE
Alimentation : Achats de bio en baisse : Quel rôle de la grande distribution ?	FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)	6 Rue de l'Est, 92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT http://www.fnh.org Tél. : 01 41 22 10 70	FRANCE
Analyse des coûts de la chaîne de collecte et de traitement des grains dans les filières de grandes cultures biologiques	FRANCEAGRIMER	12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93 555 MONTREUIL CEDEX http://www.franceagrimer.fr/ Tél. : 01 73 30 30 00	FRANCE

Pesticides : c'est dans l'air ! - Episode 4 : Focus sur la Métropole Européenne de Lille	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS http://www.generations-futures.fr Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
Agriculture, aquaculture et pêche : Impacts des modes de production labellisés sur la biodiversité : Synthèse du rapport scientifique de l'étude	INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	Direction de l'expertise scientifique collective, de la prospective et des études, 147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS Cedex 07 https://www.inrae.fr Tél. : 01 42 75 94 90	FRANCE
Indicateurs environnementaux en production de viande bovine bio (Synthèse de diagnostics CAP2ER® des fermes Proverbial)	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Production de veaux rosés en bio : Ferme du Lycée agricole de Naves (19), Observation de 3 périodes de naissance	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Valoriser les BOUVIBIO en restauration collective dans nos territoires : Réflexions issues de groupes experts en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes : Synthèse	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Concevoir des scénarios territoriaux pour réduire l'usage des produits phytosanitaires : Pour quoi faire ?	ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)	149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 https://itab.bio/ Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66	FRANCE
Etude et optimisation des bénéfices agronomiques et de la gestion des couverts végétaux en Grandes Cultures biologiques	L'INSTITUT AGRO RENNES-ANGERS (AGROCAMPUS OUEST - CFR de RENNES)	65 Rue de Saint Briec, CS 84215, 35 042 RENNES CEDEX https://www.institut-agro-rennes-angers.fr/ Tél. : +33 (0)2 23 48 50 00	FRANCE
Les exploitations ovines laitières du Massif central en agriculture biologique : Résultats campagne 2023	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Animer la démocratie alimentaire : Comment concevoir des parcours d'apprentissage citoyens ?	RÉSEAU CIVAM	18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS http://www.civam.org/ Tél. : 01 44 88 98 58 contact@civam.org	FRANCE

Accompagner l'émergence d'un collectif - Livret méthodologique	RÉSEAU CIVAM	18-20 Rue Claude Tillier, 75 012 PARIS http://www.civam.org/ Tél. : 01 44 88 98 58 contact@civam.org	FRANCE
Comment cultiver des petits agrumes dans un contexte de réchauffement climatique ?	SOLAGRO	75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE CEDEX 3 http://www.solagro.org/ Tél. : 05 67 69 69 69 solagro@solagro.asso.fr	FRANCE
Souveraineté alimentaire : Un scandale made in France - L'état des terres agricoles en France n° 4 - 2025	TERRE DE LIENS	25 Quai André Reynier, 26 400 CREST http://www.terredeliens.org Tél. : 09 70 20 31 00 fondation@terredeliens.org	FRANCE
Micro-fermes et territoire : émergence d'un modèle de petites fermes agroécologiques et paysannes en France	UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE	19 Esplanade des Antilles, 33 607 PESSAC CEDEX https://www.u-bordeaux-montaigne.fr Tél. : 05 57 12 44 44 accueil@u-bordeaux-montaigne.fr	FRANCE



LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire